

« On ne peut qu'à l'ouest, s'opposer seuls au rétablissement de la mesure dont

« On voudrait toujours dire, Non, on ne peut sérieusement tenir compte des
« propriétés de ces districts, dans lesquels, malgré leur grande étendue, on
« ne trouverait pas, réunissant parcelles par parcelles, cinq hectares de terrain
« utiles ».

« Votre dernière distribution de primes ne vous l'a-t-elle pas prouvé? Si,
« car vous n'avez eu aucune prime à donner à ces districts, et ces gens disaient
« qu'ils n'en pouvaient avoir puisqu'ils ne pouvaient cultiver ».

« Du reste, l'intérêt général doit primer l'intérêt particulier. Les terrains de
« la presqu'île sont difficiles à cultiver; y a bande moyenne de 15 à 30 mé-
« tres forme le littoral, et alors même qu'il y aurait des produits, ils seraient
« perdus par l'humidité et ne trouveraient pas de moyen de transport ni d'écou-
« lement ».

« Les récoltes de 1881 vous ont montré des tabacs brûlés, des colons ger-
« més sur pied ou gommés dans les cases où l'on tentait vainement de les
« sécher. Faire du coprah est impossible. Et vous, Messieurs, la situation de
« cette presqu'île, ou une végétation luxuriante fait des pâturages excellents
« pour cet élevage dont nous vous demandons aujourd'hui pour ses habitants
« l'autorisation ».

« En un mot, nous vous demandons la vaine pâture sagement réglementée,
« ce qui nous vaudra toujours d'avoir besoin de nos voisins pour avoir des sub-
« sistances de première nécessité, et cette mesure, nous la sommes certain,
« fixera sur nos côtes les paquebots, diminuera la cherté des vivres, et sera, par
« cela même, une source de richesse pour tous ».

« En conséquence, Messieurs, nous résumant, nous avons l'honneur de vous
« demander que :

« 1^o Des primes soient données seules à ceux qui auront des plantations utiles
« bien entretenues; que ces primes ne soient données qu'à ce qui est constaté un
« accroissement sur l'année précédente; que le quantum des terres fertiles de
« la propriété examinée soit laissé à l'appréciation des commissaires délé-
« gués ».

« 2^o Que les propriétés plus petites soient primées dans les mêmes condi-
« tions, si on s'y livre à des cultures nouvelles qui peuvent ensuite ajouter à la
« prospérité du pays ».

« 3^o Primes aux cultivateurs servant exclusivement aux plantations, usines
« et industries agricoles ».

« 4^o Primes aux éleveurs de bétail, volailles, etc.

« Voilà, Messieurs, le programme des travaux du comité que nous avons
« l'honneur de vous proposer ».

En réponse à M. Bouteau, le président dit qu'il entendrait comme suit la
« distribution des primes, récompenses et encouragements ».

« Le comité s'efforcera d'accorder des primes aux cultivateurs dans les condi-
« tions suivantes :

« 1^o Pour la culture du coton, du sucre, des cocos, de la vanille, du café,
« du cacao et de l'abaca ».

« Si la plantation se compose d'espèces pures, choisies et appropriées au ter-
« rain suivant les règles à lui-même prescrites, comme il se doit pro-
« duire du sol le meilleur et le plus beau produit; si la production a été stimu-
« lée par les moyens d'irrigation, d'assèchement ou d'assolement et de fau-
« mure appropriés à la culture entreprise. De parcelles plantations sérieusement
« conduites seront encouragées ».

« 2^o Vignes, quinquinas, arbres fruitiers, cultures maraichères, plantes
« nouvelles ».

« Tout cultivateur qui voudra tenter l'acclimatation d'espèces utiles, et ma-
« tement de la vigne et du quinquina, dans des conditions offrant de sérieuses
« probabilités de succès, sera aidé par le comité central dans la limite de ses
« ressources budgétaires ».

« 3^o Primes aux indigènes ».

« Le conseil du district examinera quels sont les indigènes qui depuis le mois
« de juillet 1881 ont planté au moins un hectare de coton ou deux hectares de
« sucre ou de café, et qui ont toujours entretenu cette plantation en bon état,
« sans négliger de ramasser leurs produits. Ils seront signalés au comité qui,
« après s'être assuré des faits par ses commissaires, pènera l'impôt personnel de
« ces bons cultivateurs, en sorte que ceux-là seront exempts d'impôts, ce qui
« n'empêchera pas qu'ils soient en outre primés si leurs plantations sont dans
« les conditions énumérées ci-dessus haut ».

« Les noms des hommes exempts d'impôts pour l'année seront affichés à la
« maison commune ».

« Une carte délivrée par le comité au cultivateur lui-même indiquera qu'il a
« mérité cette faveur par son travail ».

« Le comité devra demander à l'administration qu'il l'ait l'avenir les temples,
« écoles, fermes, etc., faites par impositions municipales et non par terres ».

« Les édifices élevés par corvées n'ont pas de durée, sont mal faits, manquent
« de caractère. Ils prennent beaucoup de temps, et ce temps serait plus utilement
« employé à la culture. Un cultivateur a un besoin de beaucoup de peine
« pour ramasser quelques centaines de kilos de coton. Il pourra aisément payer
« la contribution qui lui incombe ».

« 4^o Encouragements à l'élevage ».

« Nous avons le regret, sur la question de l'élevage, de ne pas partager quel-
« ques-uns des idées émises par notre honorable secrétaire ».

« Comme lui, nous désirons vivement que le pays se nourrisse sur ses pro-
« pres ressources, et par suite approuvons sans réserve tous les efforts qui seront
« tentés pour améliorer les races et développer l'industrie de l'élevage sans tou-

« les ses branches, et sommes d'avis que le comité devra encourager cette
« industrie ».

« Mais nous nous souvenons du temps où les animaux couraient librement
« dans les vallées. Nous avons vu des lions vaincus ou paré par privilège être re-
« accordés aux éleveurs, et pour cela nous sommes absolument opposé au régime de
« la vaine pâture ».

« Ce système n'a que des inconvénients et aucun avantage. Il blesse les droits
« de la propriété et par suite est illégal, ce qui suffirait pour le rendre impos-
« sible. Il arrête toute culture, habitue les hommes à ne pas travailler ».

« Les animaux courant librement donnent des produits croisés, mélangés de
« toutes les races. Ils prennent des couleurs farouches. Leur capture offre de telles
« difficultés que d'ordinaire, une fois saisis, ils meurent, ou bien, lors en
« chasse, donnent une viande nerveuse, meurtrie, pleine de sang, malsaine et
« dégoûtée ».

« Sans la moitié des bêtes à cornes vivants en liberté aux Marquises et aux
« Sandwich meurent une fois importés à Tahiti ».

« Pour ces raisons, nous estimons mauvais et dangereux le régime de la vaine
« pâture, condamné par l'équité, l'expérience et la morale ».

« Notre honorable collègue a parfaitement raison, à notre avis, de conseiller
« l'élevage aux colons de Taïarahu, mais ces messieurs, comme nous tous, doi-
« vent empêcher leurs animaux dans des parcs, et les rendre doux et apprivoi-
« sés en leur donnant des soins continus ».

« C'est avec des soins que l'on perfectionne les races, et les animaux en ont
« besoin autant que les plantes ».

« Pour encourager ces éleveurs, le comité ne peut pas leur promettre d'im-
« porter des mâles de pure race, car le prix d'un bel étalon, d'un taureau de
« race pure, de quelques bêtes de choix dépasserait de beaucoup nos ressour-
« ces ».

« Mais nous pouvons faire venir et donner aux éleveurs des semences qui
« leur permettent de transformer ou belles prairies les plateaux élevés aujour-
« d'hui par d'un inextricable fouillis de fougères et de goyaviers presque im-
« pénétrable à l'homme. Un hectare de sorgho sucre fournira plus de nourriture,
« et mieux meilleur, que quarante hectares couverts de ces horribles broussailles ».

« Il est vrai qu'il faut cultiver et couper le sorgho comme tous les fourrages,
« tandis qu'on se contente de brûler de temps à autre les fougères et les bous-
« sons ».

« Nous ne pouvons pas accepter non plus que la presqu'île soit aussi dépour-
« vue de terrains plats que le dit le rapport de notre collègue. Le district d'Afan-
« hii sera un jour une des terres privilégiées de l'île, tant le sol en est
« riche dans certaines parties. Puen-et-Taupira surtout ont en plaine plusieurs
« centaines d'hectares, et ce n'est qu'en de rares points que la montagne se
« rapproche assez près de la mer, que semble le croire notre ami. Si les indi-
« gènes de ces districts ne font rien, ou produisent rien, c'est précisément qu'ils
« vivent des animaux laissés libres dans ces districts ».

« Des animaux enfermés dans des parcs, des terres bien cultivées produi-
« ront en abondance de lions et succulents fourrages. Voilà ce que nous devons
« conseiller aux éleveurs de Taïarahu ».

« Le comité pourra même, si cette industrie semble vouloir se développer,
« acheter et leur louer à bas prix un ou deux taureaux de Tahiti parmi les plus
« beaux. Ce serait une dépense de 1,500 à 2,000 francs. Mais c'est à cela que
« devra pour le moment se borner ses encouragements ».

« Les encouragements en argent dont nous pourrions disposer seraient abso-
« lument dérisoires si nous n'étendions les offrir aux éleveurs. Par suite, nous
« ne pouvons reconnaître les services qu'il rendent à la colonie que par des
« distinctions honorifiques et en leur prêtant notre concours quand ils le réclament
« dans l'intérêt de leur industrie ».

« En résumé, nous approuvons les conclusions du rapport de notre cher
« collègue, à l'exception de celles ayant trait à l'élevage, et nous proposons que
« les encouragements pour l'année 1882 soient distribués suivant les règles sus-
« énoncées ».

« Le comité, appelé à délibérer, écartant la question de la vaine pâture, décide
« que :

« 1^o Des primes d'encouragement sous forme d'aquits de six mois de contribu-
« tions seront distribués dans le cours de l'année aux indigènes qui auront
« défriché et planté au moins un hectare de terre en coton, ou deux en cannes,
« ou trois en café dans l'année, et cela aussitôt le travail constaté, sur la de-
« mande du cultivateur, par le conseil du district et par le délégué du comité
« central ».

« Remise du deuxième semestre sera faite dans les mêmes conditions de con-
« statation, si au moment de la récolte le champ continue à être bien soigné et
« entretenu ».

« 2^o Des primes et encouragements seront distribués dans la mesure des res-
« sources budgétaires à tous ceux qui auront apporté leurs efforts à amener un
« progrès agricole (nous en sentis-ils pas arrière), s'il en résulte quelque bien
« pour le colon ».

« 3^o Des primes et encouragements pourront aussi être distribués aux culti-
« vateurs déjà récompensés les années précédentes et qui auront amélioré seu-
« lement ou développé leurs cultures ».

« 4^o Dans la distribution des primes le comité tiendra compte aux colons
« des efforts tentés pour vulgariser les espèces et graines importées par le comité
« et distribuées par lui ».

« 5^o Les colons qui désirent concourir pour les primes devront en avisé
« par lettre le secrétaire du comité central avant le 15 mai 1882 ».

« La séance est levée à 11 heures ».

« En foi de quoi le présent procès-verbal a été dressé le jour, mois et an que
« dessus ».

« Pour copie conforme : Le secrétaire archiviste, E. BERTHAUD ».

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE.

Du mercredi 8 au mardi 14 mars inclus 1882.

NAVIRE DE GUERRE ENTRE.

11 mars. Transport à vapeur français Fern, 103 H. d'équipage commandé par N. Le Duc, lieutenant de vaisseau, ven. des Marquises à l'Anoumou en 22 jours 25 passes. MM. des Passagers: Courcier; Moutiel, officier d'administration; Decour, lieutenant de marin; Peuvrin, garde d'artillerie; Charles, lieutenant d'infanterie de marine; Richard, adjudant d'infanterie de marine; 2 gendarmes; 40 sous-officiers, capotaux et soldats de l'infanterie de marine; Le Prado, M^{rs} Douzet et 4 enfants, Français, et 9 Indigènes.

NAVIRE DE GUERRE SORTI.

11 mars. Aviso à vapeur français Guichen, 91 H. d'équipage, commandé par M. de Giroude, lieutenant de vaisseau, all. à Raïatea; 1 passag., M. Garnier, lieutenant de port.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRES.

9 mars. Côte anglaise Pearl, de 49 ton., cap. Short, ven. de Rarotonga en 28 jours, 2 pas-og. MM. Johnson père et fils.
11 mars. Côte française Elan, de 41 ton., cap. Chaves, ven. de Pâpara en 4 jours.
12 mars. Trois-mâts-barque allemand Beatrice, de 418 ton., cap. Lindars, ven. de Hong Kong en 66 jours.
12 mars. Corcl allemand Yaloff, de ... ton., cap. Benecke, ven. de San Francisco en 31 jours.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

8 mars. Corcl, américaine Dolly, de 42 ton., cap. Higgins, all. aux îles sous le vent; 14 passag. M. Lovegrove, anglais, et 13 indigènes.
13 mars. Corcl, française Island Belle, de 41 ton., cap. Hansen, all. à Raïatea

MOUVEMENT COMMERCIAL.

Du 7 au 14 mars 1882.

NAVIRES ENTRES.

9 mars - Côte anglaise Pearl, de 49 ton., cap. Short, ven. de Rarotonga; Henry Nicholas et C^o armateurs; sur lest.
12 mars - Corcl, allemande Flottek, de 150 ton., cap. Benecke, ven. de San Francisco; J. Pinet armateur et chargeur; 49 mètres cubes bois de construction, 50000 bardeaux, A. Brandier consignataire; 1 colis échantillons, épandeur consignataire, 2 caisses sellerie, broulet consignataire; 3 caisses sellerie, brouet consignataire; 13 balles et 5 caisses cotonnades; Koppentrath consignataire; 1 vase vêtements; Lijman consignataire; 12 sacs son. N. - barils bierre, 35 sacs orge; Lambert consignataire; 1 caisse saucisses, 25 caisses pommes de terre, 25 sacs orge, 3 sacs blé, 3 caisses oignons, Malardé consignataire; 80 nattes riz, 5 sacs huile de lin, 10 sacs farine et 14 sacs farine; 1 caisse morue, 15 sacs pommes de terre, 10 caisses biscuits, 3 sacs café, 1 balle filées de pêche, 1 caisse harois, Yefano Jansen consignataire; 12 barils sucre, 4 sacs blé, 10 sacs orge, 1/2 sacs farine, 1 baril beurre, 10 caisses saumon, 1 machet, 10 caisses carbonate d'ammoniaque, 1 balle indienne, 20 nattes riz, 5 caisses tabac, 1 caisse olives, 13 barriques et 5/2-barils sucre, 1 caisse saucisses, 1 caisse pantoufles, 2 balles filés, 1 barrique vin, 20 caisses huile de schiste, 30 avirons, 1 poquet cordes de 2 M. M. 1/2 balles sel, 10 caisses saumon, 10 caisses harois, 2 caisses harois, 1 caisse viande, 4 barils beurre, 3 caisses morue, 1/2 et 2/3 sacs farine, 20 caisses pommes de terre, 5 caisses oignons, 1 caisse ail, 3 colis tabac, 35 sacs orge, 10 sacs blé 8 sacs et 1 caisses haricots, 1 caisses pois cassés, 6 caisses patés, 1 tin fromage, 6 sacs jaunes en soier, 2 c. bragues à contaux, 1 c. bragues, 1 c. lie-arbone de soude, 1 c. aride tartrique, 10 bouillis verres, 1 c. sellerie, 1 poquet fouts, 1 c. rezitros, 1 c. métricos, 1 c. clausuriers, 1 c. lait, 1 c. bougies, 1 c. cairot, flacons consignataire; 1 caisse drogues, 1 sac café, 1 bardo pommes, 1 sac blé, 2 sacs orge, 1 caisse pommes de terre, 1/2-baril saumon, 1/2-baril sucre, Langomson consist; 10 barils et 5/2-barils sucre, 1 caisse conserves, 10 sacons savon, 2 balles papeterie, 1 caisse et 1 balle étoffe, 1 caisse honne; 1 paquet machines, Boyd consignataire; 4 baril poudre de marbre, 1 poquet acide, Hills consignataire; 1 paquet cuir, 1 colis fouts, 1 caisse étoffe, Bihodet consignataire; 1 caisse machine, 1 caisse voiture, 1 paire fleches, 1 paquet papier, 9 paquets douilles, Pater consignataire; 13 balles étoffe, 1 tonne gazoline, 1/2 et 2 barils saumon, 1 caisses apertres, 5/2-barils pomme, 10 caisses pommes de terre, 3 caisses oignons, 10 sacs orge, 14 sacs son, 3 boites pommes, 5 fromages, 1 poquet harois, 1 caisse et 1/2 sacs farine, 5 sacs sonnet, 10 caisses sardines, 10; 3 barils beef steak, Johnston et fils consignataires; 50 nattes riz, 32 rouleaux cordons; 2 barils et 1/2-barils sucre, 1 balle tabac, 20 caisses huile de schiste, 70 caisses blé, 1 caisse me-nas, 1 caisses bonif, 4 caisses gras-double, 6 caisses harois, 4 balles clausuriers, 2 caisses moutarde, 1 caisse curry, 3 caisses-lit, 1 balle fil, 1 caisse souliers, 6 caisses tomates, 2 caisses haroid, 1 caisse per-buis, 2 barriques et 2-barriques bonif, 2 barriques et 1/2-barriques laid sale, 2/3 et 1/4 sacs farine, 13 caisses pommes de terre, 1 caisses oignons, Martin consignataire; 140 nattes riz, 12 rouleaux cordage, 10 caisses huile de schiste, 2 caisses peinture, 5 caisses huile bouillie, 150 caisses bouillon, 40 caisses médecines, 1 barriques bierre, 12 avirons, 10 caisses saumon, 2 fuis beurre, 1 caisse blé, 2 machines à coudre, 2 caisses p.s., 2 caisses tomates, 4 caisses fruits apertres, 6 barriques et 20; 2-barils bonif, 4 barils et 10; 2-barils laid, 1 rouleau lin, 12 caisses pommes de terre, 4 caisses oignons, 4 sacs haricots, 2 caisses linnet, 500/1-sacs farine, 6 fûts lagnes de morue, 1 caisse verrier, A. Brandier consignataire; - Murphy Grant et C^o chargeurs; 6 caisses étoffe, bonif consignataire; - E. Thomas chargeurs; 4 caisses amebouillon, 1 caisse papillonnaires; Lijman consignataire; - Herman et C^o chargeurs; 1 bouillotte en cuivre, 1 poquet fouts, Hartman consignataire; - G. Loomis chargeur; 2 caisses jounaux, Martell consignataire; 3 machines à coudre, De Gromo consignataire; - Potron chargeur; 1 caisses confait, 1 sac graines potagères, 1 caisse pommes, Lemu consignataire; - Martensen chargeur; 1 barrique vin, 1 baril choux-fleurs, 1 rouleau cuir, 3 sacs blé, Audreux consignataire; 3/2 et 7/11-sacs farine, 2 sacs orge, Fourcenerie consignataire; 75/1 et 146/1-sacs farine, Lemolle consignataire; - Geo. Louis chargeur; 3 caisses cotonnade, 1 caisse morue, 1 caisse moulinet, 1 caisse sonnet, 6 caisses bonif, 6 caisses gras-double, 1 caisse bierre, Maxwell consignataire; - Leziford chargeur et consignataire; 80 caisses biscuit, 4 caisses viande, 10 caisses et 1/4 barils saumon, 2 caisses bonif, 30 sacs orge, 16 sacs pommes de terre, 1 caisses oignons, 1 fuis beurre, 20 rouleaux natte.

NAVIRES SORTIS.

7 mars - Vapeur français Eva, de 50 ton., cap. Fulmer, all. à Raïatea, Société commerciale de l'Océanie armateur; sur lest.
7 mars - Corcl américaine Dolly, de 42 ton., cap. Higgins, all. à Huahine; le capitaine armateur et consignataire, Freeman et Smith chargeurs; 200/1-sacs farine, 150 tons blé, 5 caisses thé, 2 tonnes lagnes de morue, 10 caisses saumon, 1 ballot lagnes de pêche, 1 caisse papeterie, 1 caisses jachettes, 3 caisses marches, 2 rouleaux cordage; Société commerciale de l'Océanie chargeur; 11 mètres cubes bois de construction, 15 caisses fenêtres, 14 paies jalousies, 3 ballots pareu, 2 balles étoffe, 1 caisse sel d'Epson, 1 caisse bierre, 1 caisse pommes de terre, 1 caisse honne, 4 caisses sucre, 2 caisses laid, 1 rouleau cordage, 4 douzaines essuie-mains, 8 000 aiguilles, 4 barriques sucre, 1 caisse oignons, 2 barres fer; Turner et Chapman chargeurs; 10 caisses bierre;
8 mars - Côte française Elan, de 41 ton., cap. Chaves, all. à Pâpara; L. Martin armateur; sur lest.
12 mars - Corcl, française Island Belle, de 44 ton., cap. Hansen, all. aux Tuamotou; Société commerciale de l'Océanie armateur et chargeur; 80/1 et 10/2-sacs farine, 10 tonnes blé, 20 nattes riz, 3 caisses savon, 250 kilos cotonnade, 4/2-barils saumon, 5 caisses huile de schiste, 4 caisses pommes de terre, 3 caisses oignons, 1 barrique vin rouge; 3 barils rhum, 6 caisses cocktail, 3 caisses genièvre, 3 caisses old-tom, 3 caisses kummell, 2 caisses bierre; 1 caisses viandes assés, 2 tonnes huile de lin cuite, 4 rouleaux cordage, 3 sacs orge, 1 caisses absinthe, 2 caisses vermouth, 1 caisse empre, 1 caisses faïence, 1 caisses indienne, 1 caisse mercerie, 1 balle pareu, 1 ballot coutil, 1 caisse esotere, 1 caisse peinture, 1 caisses acalars, 1 caisses liqueurs, 20 kilos cec jaune, 1 ancre de navire, 5 mètres cubes bois de construction, 3 marmites, Vence consignataire.

PANFARE LOCALE

PROGRAMME des morceaux qui seront joués sur la Place du Gouvernement le 16 mars 1882 (si le temps le permet).

- Jupiter..... Pas redoublé..... Gartner.
Merveilles..... Valse..... Lecocq.
Suzanne..... Schottisch..... Tollet.
Armen Feul..... Polka.....
Opheus aux Enfants..... Quadrille..... Osenbach.

ANNONCES

PAPEETE THEATRE

Saturday evening, March 18, 1882

GRAND OPENING NIGHT

The new embraces Minstrelsy, Farces and vocal selections (English and French); also grand Sparring contest, with gloves, between Messrs. Armstrong and Lakeland.

Prices of admission : 40 cts and 1 dollar.

AVIS.

NOTICE.

MM. les consignataires des marchandises qui apporteront en ce jour courant à Papeete le brig-golette Tahiti, sont informés que leurs marchandises, à partir du moment où elles seront à quai, demeureront à leurs risques et périls, sans recours contre l'armateur, si parfois le temps devenait pluvieux. Les marchandises devront être enlevées chaque jour avant cinq heures de l'après midi; passé cette heure, la maison Turner et Chapman s'en déclare responsable.

TURNER ET CHAPMAN.

45-1 TURNER AND CHAPMAN.

FOR SALE

chez A. Caswood et C^o
Un des meilleurs PIANO importés à Tahiti; ainsi qu'un grand assortiment d'INDIENNES et de PROVISIONS ALIMENTAIRES, aux prix les plus avantageux de la place.
Opé PIANO in good order; also a large assortment of PRINTS latest patterns, and a general line of merchandise just arrived, at lowest prices.

47-1-1

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Du 9 au 15 mars 1882.

Table with columns: DATES, DEPRESSION barométrique, TEMPERATURE (Baromètre, Hauteur du bar, Rayonne, Moyenne de la journée), PLUIE (du 1er au 24 heures), VENTS DOMINANTS. Rows for dates 9 mars to 15 mars.



PARTIE LITTÉRAIRE

PHILIPPE MESSAROS

OU LE DÉVOUEMENT D'UN FILS.

Une famille grecque.

(Suite.— Voir le précédent numéro.)

Philippe fit son profit de cet aversissement; il évita autant que possible ce renégat qui s'attachait à lui avec une persistance inquiétante.

Plusieurs jours se passèrent. La caravane avançait sans relâche. Elle eut bientôt dépassé Tadmor et les ruines de Palmyre, et s'engagea résolument dans le désert de Syrie, appelé par les Turcs et les Arabes Barrai-al-Scham. Une mer de sable sans limite s'étendait à perte de vue devant les yeux de nos voyageurs, et dans cette plaine désolée et brûlée par un soleil ardent, le regard ne rencontrait pas un seul objet où il pût se reposer. Partout le sable aride et nu. Ni arbre, ni gazon, ni vert feuillage n'apparaissaient auprès ou au loin; aucun être vivant n'égayait la monotonie de ces espaces uniformes. C'était l'union du silence et de la solitude; ces deux acolytes de la mort. Philippe se sentait pris d'une terreur involontaire quand son regard se dirigeait vers cette plaine torride qui étincelait aux rayons du soleil, et son âme s'affaissait sous le poids d'un pressentiment sinistre. Néanmoins il opposait à ces terreurs une volonté courageuse. La pensée de ses parents dominait en lui toute autre impression; et résolu à tout braver, il pressa le pas de son dromadaire, qui lui aussi hésitait en sentant monter dans ses naseaux l'halène brûlante du désert.

La caravane poursuivait sa marche. Comme un long serpent aux couleurs variées, elle s'étendait sinueuse sur l'éblouissant tapis de sable. Une sorte d'anxiété se peignit sur tous les visages lorsqu'on vit disparaître les

PHILIPPE MESSAROS

AORE RA TE AURAO O TE ROC TAMATI.

Te hoe fitei teretia.

(O muri te.— Abie te numero) ipua 'e i teie.)

Ua haapoo o Philipa i taua parau ra, e na faa atea rii noa oia mai te peapea i taua taata faaroo haavare ra i te au mârô mai à ia'na.

E rave rahi aera te mahana i mairi. Te haere noa ra taua tiria ratere ra mai te faaeera ore. Aore i maoro rea, mairi atura ia ratou o Tamora e te mau vahî te mai no roto ia Pamire, e faa ô ana atura mai te itaito i roto i te metepara i Turia ra, o tei topa hia e te Turelia e te Arapia i te ioa ra o Parai-Teheina. Te mahora noa-ra i mua i te mata o to fatou nei mau ratere, mai te itea, ore-hia 'tu-te hopena ô te hoe vahî rahi one aore e otia; e i roto i taua vahî papu taata ore ra e tei ahu rau iho hoi i te hoe mahana veava matai, aita roa ia te mata o te taata e farerei noa 'tu i te hoe mea rii ae e au ia'na ia huamea rii i to'na ra rohirohi. I te mau vahî atoa ra, otiana one mârô i'ia e te paurâ te itea hia. Aore e'raau aore e matie, e aore hoi e rau raua o te itea hia i pihahoi e te atea ô ra; e aita hoi e manu ora e faarecarea mai i te huru moemoe e te au ore o taua mau vahî e vai noâ i te huru ho ra. O te aphi rau mau tei reira-no-te-motu ore e te moemoe; o na mea ia e itea hia ia te ite pebe raa nia. I tuu roa mai te hoe raria manao ore hia i roto ia Philipa i te farii rau 'tu to'na mata i nia i taua vahî rahi paurâ ra o tei anapa noa i te bibi o te mahana, e na toaia roa to'na varua i te hor mau mea raria rahi i manao hia e ana ra. Ua faatupo mai râ hoi oia ia itoitio pua i roto ia'na i te faore rau 'tu i taua mau mea raria hia e ana ra. Ua hau to'na manao i nia i to'na rau peve metua i te mau me ô atoa e tupu mai i roto i to'na ia sau, e te pua i ta matai rau te manao i te faaû rau 'tu i te mau mea 'toa, faaoi atura oia i te faahere i ta-nalamera o tei tauuru atoa hoi i te raa i te ô raa mai i roto i to'na râ tau apou ihu te abo veavea o te metepara ra.

Te haapoo noa ra taua tiria ra i to'na ra tere.

Mai te taaviri rau mau o te hoe puhî maoro rau a rau te huru ra te haere râ taua tiria ra i nia iho i taua one rahi mohimohi ra. I te itea hia te hoe huru peapea rahi i nia i te mata o te taata 'toa te hio

contrées plus connues et qu'on s'engagea dans ces régions inhospitalières. Chacun interrogeait du regard les divers points de l'horizon, car nul n'ignorait qu'aux dangers résultant du simoum et du manque d'eau s'ajoutait celui d'une attaque de la part de ces hordes d'Arabes errants qui, montés sur leurs chevaux agiles, fondaient sur les voyageurs avec la rapidité de la foudre et disparaissaient avec la même vélocité lorsqu'ils avaient satisfait leur soif de pillage. Les cavaliers formant l'escorte de la caravane se formèrent en divers groupes et se détachèrent à droite et à gauche afin de découvrir le danger avant qu'il fût tout à fait proche, et de se porter à temps à la rencontre de l'ennemi. Néanmoins plusieurs jours se passèrent sans que rien eût paru, et la troupe voyageuse, se rassurant peu à peu, se livra à l'espoir de franchir le désert sans être rencontrée par les Bédouins.

Cependant un autre ennemi s'approchait, non moins terrible que le yagan des Arabes. Le simoum, ce souffle empoisonné du désert, menaçait la caravane. Déjà des signes non équivoques annonçaient son approche, et ce n'était pas sans terreur que la caravane attendait la redoutable tourmente. Elle ne tarda pas à se déchaîner. Tous les voyageurs, se jetant à bas de leurs montures, se couchèrent dans le sable, se couvrirent la tête de leurs manteaux et supplièrent Allah de leur faire grâce et miséricorde dans cette pressante détresse. Philippe fit comme tous les autres, et telle fut la terreur qui le saisit dans ce formidable ouragan qu'oubliant pour la seconde fois les précautions que la circonstance exigeait, il cria, lui aussi, grâce et miséricorde, s'adressant dans la langue de son enfance non point à Allah, mais au Dieu des chrétiens. Sa voix se perdit au milieu du bruit de la tempête; mais une oreille toujours ouverte près de lui l'avait entendue.

(La suite au prochain numéro.)

raa ratou i te moe raa 'tu te mau mataehina i mâhu hia e ratou i te haere ra, e i te faaû râ 'tu ratou i taua mau vahî taata iho e te aro-ha ore ra. Te hio noa râ te taata i te mau vahî atoa e te iratari ratou no te mea aore roa te hoe i vai maua noa'e, e a ta ô noa 'tu i te mau atî e tupu mai no roto i te mataj veavea o te metepara e no roto i te pape ore ra, te vai atoa ra ia te atî no te aro raa mai te mau nuna Arapia oreve haere noa, e o te haere anae mai na nia i la ratou ra mau pua-horo'eua boro rahi e haamoe atoa 'tu mai tei reira ra te oiôi, ia hope'o ratou haamuruuru raa i to ratou mau hinaaro hamani iho.

Te mau taata i na mai i te puahorofonea e o tri pee mai e anturu i taua tiria ratere ra, ua faataa ia i te pupu e rave rahi, e haere anae atura na e te hau e te pae au ia ite itea hia te adî itoa fatata roa vai ai, e te inuea vai ai ta'ata hoi ratou i te faaû râ 'tu i te emeni. E rave rahi aera te mahana i mairi mai te hoe vai te hoe adî ite ae, itoitio rii maiie noa 'tura taua tiria ratere ra; mai te fiiatiri papu e, e taeha hia e ratou te hopea mai o te metepara mai te farerei ore hia mai e te mau Bétino, oia hoi te mau nuna oreve haere noa no roto i Arapia ra.

Te fatata 'toa maira râ hoi te tahi emeni e atu o tei huru au atea i te taia hia mai te tui opee a te Arapia ra. Te faamamii maira te mataj veavea, oia hoi te abo ratou o te metepara i nia i taua tiria ratere. Te faaite maira hoi te hoe mau tapano moe ore i to'na fatata raa mai, e ore hoi mai te mataj ore te taua tiria ratere ra itei rau 'tu i taua vore rahi raria ra. Aore ra i maoro fâ maira taua vero ra. Oua 'nae atura i raro te mau ratere—mai-nia mai e ia ratou ra mau puaa, e taoto anae atura i roto i te one mai te tapoi i te upopo i to ratou mau abo rarahu faarai e mai te tahou au i mua i te aro o Allah (te Atua) e ia faora e ia aroha hia mai ratou i roto i taua atî rahi pua'i ra. Na reira 'toa 'tura o Philipa mai te tahi iho paeau, te vahî râ i taik rahi hia e ana i roto i taua puahohi ra, teie ia, no te mea a piti aere moa raa ia'na te mau vahî e au ia'na i hio atea noa no roto i te mau fili râ e vai i mau ia'na na ra, tuô atura oia mai te anî atû e ia faora e ia aroha hia mai oia na roto i te reo o to'na râ vai tamarii rii râ ra, eiaha ia Allah (te Atua) o te mahometia; i te Atua mau râ o te tertigiano. Moe atura taua reo no'na ra i roto i te haruru o taua vore rahi ra; te vai noa ra râ te hoe taria i pihahoi ia'na o tei faaroo mai i taua reo no'na ra.

(Ei te Faa i mua nei te vahî no muri hia.)

MESSAGER DE TAHITI

Journal officiel des Établissements français de l'Océanie

PARAISANT TOUS LES JEUDIS A 3 HEURES DU SOIR

Matahiiti 31. - N° 11.

TE VEA NO TAHITI

Mahana maha 16 meti 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance) :
 Un an 48 fr.
 Six mois 28 »
 Trois mois 16 »
 Un numéro : 50 centimes.

Pour les **Abonnements** et les **Annonces**, s'adresser

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (au comptant) :
 Les 20 premières lignes 30 c. le ligne.
 Au-dessus de 20 lignes 25 »
 Les annonces renouvelées se paient à moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Décret sommant le Ministre du commerce et des colonies. — Admissions aux droits de citoyens français. — Promotion. — Décision levant l'état de siège dans certaines îles des Marquises. — Témoinnage de haute satisfaction. — Décisions : autorisant la Caisse agricole à faire une nouvelle émission de bons de caisse; — rapportant l'arrêté du 1^{er} mars courant et prescrivant de nouvelles mesures pour la police des acres dues aux îles de Taumotu. — Avis administratifs. — Mouvement général du commerce et de la navigation pendant l'année 1877. — Liste des lettres doubles en rebut.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Nouvelles locales. — Comité agricole et industriel (séance du 25 février 1882). — Mouvements du port. — Mouvement commercial. — Annonces. — Observations météorologiques.
PAPETE LITTÉRAIRE. — Philippe Méhéreau ou le décaméron d'un Es français.

ORDRE DU JOUR.

Le Capitaine de vaisseau Gouverneur témoigne sa haute satisfaction au capitaine, à l'état-major et à l'équipage du transport la *Vire*, ainsi qu'aux officiers d'artillerie et d'infanterie de marine et aux troupes passagères, pour l'ordre parfait, l'intelligence et le dévouement dont ils ont fait preuve pendant l'échouage de ce bâtiment sur l'île de Niau.

Le présent ordre sera communiqué aux équipages de la station locale et aux troupes.

Bord, 13 mars 1882.

F. DES ESSARTS.

PARTIE OFFICIELLE

Le Président de la République française,

DÉCRÈTE :

Art. 1^{er}. M. Maurice Rouvier, député, est nommé ministre du commerce et des colonies, en remplacement de M. Tirard, dont la démission est acceptée.

Art. 2. Le président du conseil, ministre des affaires étrangères, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 14 novembre 1881.

Signé : JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,
 ministre des affaires étrangères,
 Signé : LÉON GAMBETTA.

Par décret du Président de la République française en date du 11 novembre 1881, rendu sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, en exécution de la loi du 30 décembre 1880, article 4, les étrangers dont les noms suivent, tous domiciliés à Papeete, ont été admis à jouir des droits de citoyen français :

- 1^o Zingorlet (Emile-Hippolyte-Marie-Edmond); né le 7 juin 1856 à Morhange (département Moselle);
- 2^o Bambridge (Ebenzer), sujet anglais, né le 27 décembre 1813 à Matahiiti (Taahiti);
- 3^o Herley (Philippe), né le 10 mars 1815 à Taddington (Angleterre);
- 4^o Oser (Carl-Anton), né le 14 juillet 1817 à Johannezenpand (Saxe);
- 5^o Treplin (Hans), né le 7 mai 1835 à Thielien (provinces de Schleswig).

Par décret du 5 janvier 1882, M. Gide, sous-lieutenant d'artillerie de marine, a été promu au grade de lieutenant en second, pour prendre rang du 27 décembre 1881.

Le Capitaine de vaisseau, Gouverneur des Établissements français de l'Océanie,

Vu les ordres du Contre-Amiral commandant en chef la division navale de l'Océan Pacifique et le corps expéditionnaire des Marquises des 20 juin, 9 et 15 juillet 1880 déclarant en état de siège les îles Hiva-Oa, Fatu-Hiva et Taunata;

Considérant que les causes qui avaient motivé cette mesure ont cessé d'exister;

Vu la loi des 9-11 août 1849,

DÉCRÈTE :

L'état de siège est levé dans les îles Hiva-Oa, Fatu-Hiva et Taunata.

Fait à Tahuku (Hiva-Oa), le 1^{er} mars 1882.

F. DES ESSARTS.

Le Capitaine de vaisseau, Gouverneur des Établissements français de l'Océanie,

Vu l'arrêté du 22 décembre 1876 et celui du 16 juillet 1881;

Vu la situation des comptes de la Caisse agricole, de laquelle il ressort que cet établissement a en sa possession des titres hypothécaires, produits et valeurs divers représentant un avoir de 340,000 fr., et qu'il a en outre déposé au Trésor une somme de 140,000 fr. en numéraire;

Considérant que les bons en circulation à ce jour forment un total de 188,160 fr.;

Considérant en outre que les bons provenant des émissions antérieures à 1880, et qui forment encore un total de 88,160 fr., doivent être retirés de la circulation et détruits;

De l'avis du comité directeur de la Caisse agricole;

Sur la proposition de l'Ordonnateur et du Directeur de l'Intérieur;

Vu l'urgence et sauf ratification en Conseil d'administration,

DÉCRÈTE :

Art. 1^{er}. La Caisse agricole est autorisée à faire, sous la garantie de la colonie, une nouvelle émission de bons de caisse pour la somme totale de *trente mille francs*.

Art. 2. L'émission se fera suivant les besoins créés par les opérations; elle comprendra les coupures ci-après :

150 bons de 100 francs.....	15,000 »
400 d ^e 20 d ^e	8,000 »
500 d ^e 10 d ^e	5,000 »
400 d ^e 5 d ^e	2,000 »
Total.....	30,000 »

Art. 3. L'Ordonnateur et le Directeur de l'Intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera, publiée au *Messageur* et insérée au *Bulletin officiel* de la colonie.

Papeete, le 14 mars 1882.

Pour le Gouverneur en tournée et par ordre :

L'Ordonnateur,

GABRIEL.

Par le Gouverneur :

L'Ordonnateur,

GABRIEL.

Le sous-commissaire de la marine

f.f. de Directeur de l'Intérieur,

G. PIAUX.



Le Capitaine de vaisseau, Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie,
Vu la demande des habitants de l'île Apataki;
Sur la proposition de l'Ordonnateur,

DÉCIDE :
Art. 1^{er}. L'arrêté du 1^{er} mars 1882 est rapporté.

Art. 2. Aussitôt que le nouveau village en construction à Apataki sera terminé, la pêche des naeres, autorisée par l'arrêté du 14 novembre 1881 et provisoirement suspendue par ordre du Résident en date du 15 novembre 1881, pourra commencer dans le lagon d'Apataki.

Art. 3. L'Ordonnateur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 15 mars 1882.

F. DES ESSARTS.
Par le Gouverneur :
L'Ordonnateur,
GABRIÉ.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Transport du Courrier.

L'adjudication pour le transport régulier de la correspondance entre Papeete et San Francisco qui devait avoir lieu le 15 mars 1882 est remise au jour qui aura la réception du courrier attendu le 1^{er} avril 1882. Elle aura lieu à deux heures de l'après-midi dans le cabinet de l'Ordonnateur.

Les soumissions, cachetées, devront être ainsi conçues :

« Je soussigné (nom et prénoms) demeurant à ..., m'engage à faire le transport mensuel (par bâtiments à voiles, ou par bateaux à vapeur mixtes, selon le cas), des passagers et de la correspondance de Papeete à San Francisco, et vice versa, pendant trois années; du 20 juillet 1882 au 19 juillet 1885, moyennant une subvention annuelle de (en toutes lettres), me conformant en tous points au cahier des charges, dont je déclare avoir une parfaite connaissance. »
(Signature du soumissionnaire.)

Toutes les offres qui contiendraient des clauses restrictives ou exceptionnelles seront considérées comme non avenues. 1f-8

Comptabilité des Fonds.

L'administration rappelle au public que la clôture des dépenses du service Colonial, exercice 1881, aura lieu pour les paiements le 28 mars courant et pour la liquidation le 20 du même mois.

En conséquence, les personnes qui auraient des créances sur cet exercice sont invitées à présenter leurs titres avant les dates sus mentionnées.

Service des Substances.

L'Administration est dans l'intention d'introduire pour son compte, dans le courant de la présente année, des bœufs destinés au service des substances, et elle désirerait s'entendre avec les propriétaires de terrains propres au pâturage pour assurer la nourriture de ces animaux.

Les personnes qui voudraient se charger de cette entreprise sont priées de prendre communication au détail des substances des conditions dans lesquelles l'Administration désire traiter. 6-5

Te Tavana rahi no te mau haapao raa farani i Oceania,
I te hio raa i te faau raa no te 14 no novema 1881;
I te hio raa i te parau i ahi hia mai e te hui-raatia no na fenna ra no Apataki;
No te ani raa a te Orotonateur,

TE FAATAA NEI :
Irava 1. Ua faanoa hia te faau raa no te 1 no mati 1882.

Irava 2. Tei te nahonaho raa ia te oire api, e rave hia i Apataki, e'i reira ia e haamata hia i roto i te roto i Apataki te hopu raa pārau i faatia hia mai e te faau raa no te 14 no novema 1881 e o tei vaibo rii noa hia mai te au i te faau raa a te tavana hau i te 15 no novema 1881.

Irava 3. Ua haapao hia te Orotonatere e'i haamana i tei nei faataa raa o te faaita hia e tomite hia i te mau vali atoa e au ra.

Papeete, le 15 no mati 1882.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

Service des Contributions.

Mouvement de la navigation commerciale de la colonie pendant l'année 1879.

Nationalité et lieux de provenance	Nombre de navires	Tonnage	Valeur des chargements		Observations	
			Nombre d'hommes d'équipage	Parfelle		
				Partielle		Totale
Navires de France	3	2,892.75	47	1,018,524.69	1,018,524.69	
France de Californie	2	396	47	368,365.59		
de l'Australie	2	366	40	40,676.53	431,073.93	
de la N ^o Zélande	3	383	27	28,009.4		
Provenant des îles sous le vent	4	692	69	47,848.90	47,848.90	
de la mer	4	22	6			
Totaux	34	5,483.75	272	1,497,432.92		
de Calédonie	23	3,853	173	1,911,140.19		
du Chili	4	4,237	70	431,453.31		
de Hambourg	4	439	41	232,713.41		
de la N ^o Zélande	3	383	68	13,888.25	1,609,639.66	
des Îles Sandwich	4	31	4	8,342.20		
Navires étrangers	3	4,266	32	23,494.21		
de la mer	6	373	31	697.56		
de l'Australie et de l'Inde	7	923	71	48,287.69		
de l'Inde	3	420	34	33,492.7	143,043.28	
de l'Inde	4	1,08	13	3,446.4		
des îles sous le vent	47	4,377	317	397,447.78		
de l'Inde et de l'Inde	3	191	14			
Totaux	101	13,213	816	3,614,693.44		
Total général des importations					4,549,419.30	

RECAPITULATION.

de France	1,018,524.69
de l'étranger	3,043,707.99
des archipels voisins	489,899.28
Somme égale	4,549,419.30
Le total général des importations de l'année 1879 est de...	
	4,498,294.49
Différence en faveur de l'année 1879...	
	399,725.47

ÉTAT DÉTAILLÉ, en quantité et valeur, des denrées et marchandises importées de France dans la colonie pendant l'année 1879.

Détail des denrées et marchandises	Épaves des unités	Quantité	Valeur	Observations
Animaux vivants.				
Néant.				
Produits et dérivés d'animaux.				
Porc ou lard salé	Baril	370	23,380.04	
Saucons de Lyon	Colis	1	332.42	
Charcuterie	Id.	2	218.00	
Conserves diverses de viande	Id.	223	85,003.31	
Saucons	Id.	5	378.87	
Graisse de Normandie	Id.	3	1,419.43	
Beurre en verre ou en bois	Id.	3	346.90	
Fromage divers	Id.	43	2,149.19	
Huile de pied de bœuf	Id.	1	61.20	
— pour machines	Id.	1	56.73	
Pêches.				
Sardines à l'huile	Colis	34	1,437.20	
Produits alimentaires.				
Biscuits saucés	Colis	4	86.70	
Pâtes d'Italie	Id.	4	144.63	
Fruits et graines.				
Femmes et poires trépan	Colis	43	1,286.40	
de l'Inde	Id.	11	432.40	
Fruits de table au jus	Id.	46	278.75	
— au vinaigre	Id.	12	79.00	
Graines potagères et de fleurs	Colis	4	16.93	
Arbres et plantes	Id.	1	39.00	
Denrées coloniales.				
Sucre raffiné	Id.	11	2,087.28	
Denrées végétales.				
Huile d'olive	Colis	128	3,083.33	
de lin	Id.	47	286.30	
Résine	Id.	1	49.35	
Pierres, terres et combustibles minéraux.				
Oere jaune et rouge	Baril	1	9.69	
Bouille	Baril	320	9,208.00	
Coaltar	Id.	1	30.45	
Métaux.				
Zinc en feuilles	Colis	8	432.22	
Produits chimiques.				
sel de cuisine et de table	Id.	33	156.00	

Détail des denrées et marchandises	Espèce des tailles	Quantité	Valeur	Observations
Courtois				
Peinture diversifiée en boîtes	Colis	44	759 20	
Blanc de plomb	Baril	1	37 00	
Noir de fumée	Colis	4	35 20	
Blanc d'Espagne	Colis	1	44 50	
Encres diverses	Id.	1	66 99	
Compositions diverses.				
Parfumerie	Id.	7	1.329 35	
Savon de Marseille	Id.	29	792 00	
Papiers et papiers divers	Id.	10	20 30	
Mécanismes	Id.	37	5.050 15	
Bougies	Id.	2	2 54 90	
Talcs à fumer	Id.	74	12.166 16	
Cigares	Id.	14	1.204 40	
Sirops divers	Id.	1	1.328 10	
Catécure et autres divers	Caisse	6	448 17	
Bolsons.				
rouge en futilles	Barrique	960	100.140 84	
en verre	Caisse	45	1.264 46	
en futilles	Id.	5	1.354 35	
blanc en verre	Caisse	60	3.405 85	
de Champagne	Id.	225	2.600 90	
en bouteilles	Id.	9	151 00	
Vin rouge	Id.	343	5.614 86	
vermouth	Litre	1.242	914 40	
absinthe	Id.	3.841	12.379 40	
Whisky	Id.	324	847 05	
Cognac	Id.	120	527 00	
Brandy	Id.	7.745	15.029 15	
Cognac	Id.	16	796 14	
Grand cru	Id.	450	322 00	
Whisky et autres	Id.	20	15.379 15	
Liquors et autres divers	Caisse	159	5.154 35	
Vitrifications.				
Terre	Colis	4	37 30	
rotative	Id.	3	60 00	
Pipes en terre	Id.	3	98 75	
Verres et cristaux	Id.	4	27 98	
Verres et cristaux divers	Id.	19	2.984 99	
Fils et tissus.				
Indiennes	Id.	44	9.146 79	
Mousseline	Id.	23	229 29	
Coutil	Id.	3	3.869 59	
Divers	Id.	3	4.352 15	
Laine	Id.	4	3.082 00	
Tissus divers	Id.	6	7.825 19	
Soieries	Id.	3	4.067 33	
Monnaie	Id.	6	2.156 35	
lingerie de corps et de table	Id.	12	4.363 46	
Fabrication et mercerie	Id.	20	25 25	
Papier et ses applications.				
à cigarettes	Id.	4	1.985 60	
d'emballage	Id.	44	6.604 16	
Papeterie et literie	Id.	33	2.624 35	
Ouvrages en matières diverses.				
Cuirs pour chaussures et sellerie	Id.	2	226 25	
Chapeaux pour hommes, femmes et enfants	Id.	49	12.900 85	
Sellerie	Id.	3	256 65	
Chapeaux	Id.	0	3.342 95	
Sirop goudronné	Id.	1	1.144 35	
Cardages	Id.	2	229 25	
FD à voile	Id.	3	493 80	
Bouchons en liège	Id.	2	468 60	
Bijouterie et orfèvrerie	Id.	2	1.268 72	
Bijouterie	Id.	3	380 00	
Numeraire	Id.	6	6.000 00	
Coutellerie	Id.	3	789 73	
Pointes de Paris	Id.	41	718 90	
Colonniers	Id.	62	4.064 35	
Clous en fer	Id.	4	79 50	
Clous en cuivre	Id.	2	242 00	
Serrurerie	Id.	4	29 50	
Ferronnerie	Id.	2	264 50	
Ferronnerie	Id.	1	47 50	
Toile métallique	Id.	7	1.213 44	
Bimbeloterie	Id.	2	297 49	
Jouets d'enfants	Id.	41	2.894 45	
Bandes	Id.	36	34 25	
Membres de bois scie	Id.	4	514 48	
Meubles	Id.	1	1.089 25	
Instruments de Peines	Id.	1	241 00	
Montres	Id.	1	1.269 07	
Edés d'habillemeut	Id.	35	32.009 08	
Marchandises diverses	Id.	20	42.352 56	
Monnaies d'argent	Id.	1	370 50	
Articles de Paris	Id.	25	40.867 30	
Objets d'art	Id.	2	1.043 59 25	

Détail des denrées et marchandises	Espèce des tailles	Quantité	Valeur	Observations
Produits et dérivés d'animaux.				
Viandes salées	Baril	307	21.900 94	
Langues de bœuf	Id.	3	222 75	
Porc	Id.	334	18.536 30	
Langues	Id.	13	14.312 43	
Langues de bœuf	Id.	4	79 40	
Charcuterie	Id.	7	20 20	
Saucons de Lyon	Id.	6	385 64	
Charcuterie	Id.	3.333	9.477 40	
Conserves diverses	C ^m Baril	27	157 75	
Beurre salé	Colis	427	7.523 24	
Fromages divers	Id.	1	229 87	
Lait concentré	Id.	322	45.477 85	
Salaisons	Id.	1	45 10	
Huile à pied de bœuf	Id.	1	37 60	
Huile pour machines	Id.	1	37 60	
Pêches.				
Merises et autres poissons salés, secs	Colis	243	1.669 74	
saumon en boîtes	Baril	200	20.647 38	
Huile de talon	Colisse	162	2.589 69	
Huile de talon	Litre	446	477 59	
Farineux alimentaires.				
Froment	Sac	236	3.216 64	
Mais, grains	Baril	7.314	199.269 29	
Farine de maïs, d'avoine, etc.	Sac	27	157 75	
Pommes de terre	Id.	5.416	13.468 39	
Orge, grains	Kilogr.	150.000	20.527 25	
Légumes secs divers	Sac	25	256 75	
Biscuits de bord	Colis	15	8.981 70	
Biscuits à sucre	Id.	232	2.827 50	
Pâtes en grains	Métric	8.500	32.544 85	
Riz de l'Inde	Colis	246	2.445 72	
Fruits et graines.				
Fraises et autres fruits	Colis	109	951 71	
Fruits de table	Id.	403	2.391 60	
à l'eau-de-vie	Caisse	22	753 40	
contés au jus	Id.	39	3.975 90	
à la vinaigre	Id.	10	108 13	
Graines douces	Colis	70	345 00	
Graines potagères et de bœuf	Id.	15	492 07	
Denrées coloniales de consommation.				
Sucre à brûler	Sac	380	6.298 40	
à raffiner	Id.	1.014	20.527 00	
Café en fèves	Kilogr.	10.000	14.683 27	
Vanille	Colis	1	250 00	
Thé	Id.	468	8.447 94	
Secs végétaux.				
Huile d'olive	Caisse	29	4.017 73	
de coco	Litre	6.470	1.316 80	
de lin	Colis	469	8.923 44	
Essence de stéarobéine	Id.	35	8.832 24	
Goudron	Baril	56	1.152 25	
Gyron	Colis	5	13.359 84	
Bois de haute sorte.				
Bois à brûler	Sèdre	23	420 00	
Bois de sapin de Californie débité	Id.	3.216	30.534 50	
Barécou	Mille	1.352	14.873 60	
Fruits, tiges et filaments à cuivre.				
Etoupes	Ballie	75	4.624 63	
Produits et déchets divers.				
Fourrage	Id.	696	1.937 80	
Chevroton	Baril	25	385 20	
Hezbollah	Colis	24	3.268 33	
Citron	Id.	407	4.997 40	
Avais	Id.	49	1.944 77	
Miel	Id.	91	227 96	
Miel	Colis	9	449 27	
Pierres, terres et combustibles minéraux.				
Foudre de marbre	Id.	2	35 00	
Montre à vapeur	Nombre	9	584 74	
Chaux éteinte	Id.	5	28 75	
Briques à bâtir	Nombre	5.700	267 30	
Ciment de Portland	Id.	72	1.323 47	
Caillor	Id.	156	1.146 24	
Huile	Id.	4.322	25.219 38	
Huile de pétrole	Litre	112.125	27.884 70	
Pierres tumulaires	Nombre	1	325 00	
Métaux.				
Fer en barres de toute dimension	Colis	58	13.443 18	
Cuivre à doubler	Id.	18	12.862 87	
Zinc en feuilles	Id.	46	2.944 36	
Faite en gachons	Kilogr.	21.000	9.344 38	
Produits chimiques.				
Acides	Tonque	2	416 98	
Sels de cuisine et de table	Id.	173	1.534 84	
Progrure, articles divers	Id.	54	8.332 92	
Coutures.				
Peintures diverses en plaques	Id.	520	16.450 40	
Minium en poudre	Baril	10	87 50	
Clirage	Colis	2	67 50	
Encre à écrire	Id.	4	300 20	
Compositions diverses.				
Parfumeries	Colis	41	43.446 48	
Savons de Marseille et autres	Id.	1.283	36.344 50	
Papiers et emballages	Id.	22	11.654 76	
Mécanismes complets	Id.	73	9.347 82	

ÉTAT DÉTAILLÉ, en quantité et valeur, des denrées et marchandises importées de l'étranger dans la colonie pendant l'année 1879.

Détail des denrées et marchandises	Espèce des tailles	Quantité	Valeur	Observations
Animaux vivants.				
Bœufs et vaches	Nombre	7	8.041 83	
Moutons, bœufs et brebis	Id.	61	1.141 25	
Chèvres	Id.	3	30 00	
Porcs	Id.	4	50 00	
Chats	Id.	3	30 00	

Départ de denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Bougies	Colis	41	637 48	
Tabac et ses applications	Colis	206	4,673 43	
Cigarettes	id.	426	47,343 31	
Cigarettes	id.	2	4,987 20	
Cigarettes	id.	2	389 33	
Cigarettes	id.	6	431 54	
Cigarettes	id.	6	4,832 21 2	
Cigarettes	id.	62	3,738 48	
Cigarettes	id.	36	366 36	
Cigarettes	id.	20	4,163 80	
Cigarettes	id.	1	70 90	
Cigarettes	id.	38	2,330 75	

Boissons fermentées.

Bière en fûts	Barrique	164	22,963 02	
Bière en verre	Colisse	23	419 54	
Bière en fûts	Baril	3	975 00	
Bière en verre	Colisse	44	305 36	
Bière en fûts	id.	37	3,882 36	
Bière en verre	id.	106	2,285 05	
Bière en fûts	id.	1,238	45,339 84	
Bière en verre	id.	8	949 72	
Bière en fûts	id.	1	23 00	
Bière en verre	id.	79	2,414 00	

Boissons distillées.

Cognac	Litre	4,375	4,305 37	
Absinthe	id.	252	812 36	
Cognac	id.	30	63 15	
Cognac	id.	1,700	4,217 44	
Cognac	id.	230	900 00	
Cognac	id.	100	160 00	
Cognac	id.	10	20 00	
Cognac	id.	172	5,648 80	
Cognac	id.	23	629 01	

Vitrifications.

Terre	Colis	7	442 50	
Porcelaine	id.	36	4,322 33	
Porcelaine	id.	42	4,226 33	
Porcelaine	id.	49	788 65	
Porcelaine	id.	47	1,200 00	
Porcelaine	id.	2	9,059 47	
Porcelaine	id.	1,028	3,728 28	

Peil et tissus.

Fil à coudre	Colis	6	4,987 01	
Coton	id.	84	462,215 85	
Dentelle	id.	60	20,762 49	
Dentelle	id.	369	323,643 91	
Dentelle	id.	61	200,240 14	
Dentelle	id.	405	87,232 05	
Dentelle	id.	428	62,628 71	
Dentelle	id.	223	20,203 36	
Dentelle	id.	37	44,844 21	
Dentelle	id.	35	44,272 55	
Dentelle	id.	48	40,748 89	
Dentelle	id.	39	2,879 20	
Dentelle	id.	42	2,836 85	
Dentelle	id.	87	23,770 12	
Dentelle	id.	2	4,728 05	
Dentelle	id.	19	42,429 05	
Dentelle	id.	44	4,706 45	
Dentelle	id.	2	1,086 45	
Dentelle	id.	10	10,216 80	
Dentelle	id.	22	17,633 02	
Dentelle	id.	33	21,390 72	
Dentelle	id.	83	4,830 52	
Dentelle	id.	7	8,871 99	

Papier et ses applications.

Papier à l'émulsion	id.	25	4,836 25	
Papier à l'émulsion	id.	1	13 00	
Papier à l'émulsion	id.	1,400	414 28	
Papier à l'émulsion	id.	36	31,466 07	

Ouvrages en matières diverses.

Abris et apperous	Nombre	37	7,450 81	
Abris et apperous	id.	2	91 59	
Abris et apperous	id.	3	5,229 72	
Abris et apperous	id.	73	19,872 00	
Abris et apperous	id.	5	11,682 06	
Abris et apperous	id.	3	4,418 78	
Abris et apperous	id.	6	2,840 39	
Abris et apperous	id.	43	3,588 28	
Abris et apperous	id.	43	4,027 43	
Abris et apperous	id.	49	4,131 32	
Abris et apperous	id.	42	4,288 12	
Abris et apperous	id.	42	5,18 20	
Abris et apperous	id.	25	35,231 63	
Abris et apperous	id.	44	38,254 47	
Abris et apperous	id.	47	4,231 64	
Abris et apperous	id.	10	2,219 91	
Abris et apperous	id.	2	8,719 20	
Abris et apperous	id.	2	602 50	
Abris et apperous	id.	2	284 80	
Abris et apperous	id.	35	48,024 74	
Abris et apperous	id.	6	832 52	
Abris et apperous	id.	4	3,885 80	
Abris et apperous	id.	150	33,828 00	
Abris et apperous	id.	22	3,320 27	
Abris et apperous	id.	2	4,462 00	
Abris et apperous	id.	3	490 90	
Abris et apperous	id.	4	1,647 50	
Abris et apperous	id.	21	2,465 91	
Abris et apperous	id.	2	1,329 27	
Abris et apperous	id.	29	26,285 81	
Abris et apperous	id.	3	4,173 82	
Abris et apperous	id.	6	4,371 93	
Abris et apperous	id.	16	687 63	
Abris et apperous	id.	4	33 20	

Départ de denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Marchandises diverses	Colis	6	288 96	
Marchandises diverses	id.	38	46,338 73	
Marchandises diverses	id.	111	25,732 84	
Marchandises diverses	id.	45	39,163 42	
Marchandises diverses	id.	7	2,023 50	
Marchandises diverses	id.	82	200,009 00	
Marchandises diverses	id.	1,438	97,983 19	
Marchandises diverses	id.	36	4,561 84	
Marchandises diverses	id.	2	492 32	
Marchandises diverses	id.	42	4,762 48	
Marchandises diverses	id.	18	4,350 88	
Marchandises diverses	id.	14	893 13	
Marchandises diverses	id.	21	3,128 42	
Marchandises diverses	id.	21	1,050 00	
Marchandises diverses	id.	1,830	4,567 27	
Marchandises diverses	id.	383	7,008 31	
Marchandises diverses	id.	7	340 44	
Marchandises diverses	id.	43	2,341 05	
Marchandises diverses	id.	88	4,987 20	
Marchandises diverses	id.	369	26,415 30	
Marchandises diverses	id.	136	4,443 30	
Marchandises diverses	id.	136	3,281 83	
Marchandises diverses	id.	116	1,358 85	
Marchandises diverses	id.	36	37 45	
Marchandises diverses	id.	3	4,422 73	
Marchandises diverses	id.	1	280 00	
Marchandises diverses	id.	13	2,051 04	
Marchandises diverses	id.	82	24,582 62	
Marchandises diverses	id.	33	3,033 05	
Marchandises diverses	id.	2	35 00	
Marchandises diverses	id.	72	6,413 71	
Marchandises diverses	id.		3,612,707 99	

ÉTAT DÉTAILLÉ en quantité et valeur, des denrées et marchandises importées des archipels voisins antérieurement aux Etablissements français pendant l'année 1870.

Départ de denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Animaux vivants.	Nombre	3	150 00	
Chèvres	id.	13	2,100 00	
Moutons et brebis	id.	491	975 00	
Chèvres	id.	2	20 00	
Porcs	id.	296	6,000 00	
Volailles	id.	472	229 50	
Produits et dérivés d'animaux.	Kilogr.	2,100	1,800 00	
Pêches.	id.	17,184	80,427 50	
Coquillages (collection)	Lot.	4	38 00	
Farineux alimentaires.	Kilogr.	20,586	2,386 66	
Maïs	id.	300	30 00	
Fécule de maïs et pat.	id.	3,443	4,122 30	
Fruits et graines.	Paquet	323	83 75	
Graines de céréales	Kilogr.	36,951	7,482 70	
Café	id.	387,620	96,382 05	
Denrées coloniales.	id.	270	163 40	
Café	id.	35,310	11,486 88	
Tabac en carottes	id.	4,300	3,626 43	
Bois végétaux.	Litre	35	42 50	
Bois de céder	id.	26,316	3,277 30	
Fruits, tiges et éléments à ouvrer.	Kilogr.	32,332	81,407 90	
Coton à gréger	id.	338,471	117,278 10	
Sole végétale	id.	310	330 00	
Pain pour métiers	id.	239	519 20	
Produits et déchets divers.	id.	4,720	3,275 80	
Métaux.	id.	4,300	260 00	
Fonte en grosses.	id.	4,300	260 00	
Vieux métaux à refondre	id.	4,300	260 00	
Compositions diverses.	Colis	6	160 00	
Boissons distillées.	Litre	100	100 00	
Ouvrages en matières diverses.	Nombre	4	500 00	
Emballures.	id.	29	1,072 40	
Lits (Bois de).	id.	49	640 25	
Battes en pandanus.	id.	3	29,000 00	
Nauvrière.	id.	1	489,850 26	

RECAPITULATION.

Importations de France	1,043,321 09
de l'étranger	5,943,707 99
des archipels voisins	489,850 26
Total	7,476,879 34

NOUVEAUX VUE de la destination commerciale de la colonie avec la France, les autres ports de commerce français, avec l'étranger et avec les divers établissements français que les Établissements français.

Mouvement et valeur des marchandises exportées et réexportées.

Nationalité et lieu de destination	Nombre de navires	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Valeur des chargements	Observations
				Partielle Totale	
EXPORTATIONS.					
en France.....	1	334	40	494 254	
en Angleterre.....	1	48	8	405 411 70	
au San Francisco.....	4	1 108	48	295 528 40	
en de Sydney.....	3	1 088	41	7 024 75	
à la N ^o Calédonie.....	1	423	15	"	
au Centre-amérique.....	4	624	41	"	
à Montevideo.....	1	393	15	"	
aux îles sous le vent.....	3	920	24	24 463 37	
Totaux.....	14	5 238	120	443 673 42	443 673 42
à Auckland.....	1	58	7	44 800	
à Hambourg.....	1	344	40	714 448 30	
en Angleterre.....	6	2 170	70	1 075 493	
à Valparaiso.....	1	1 317	33	100 449	
à San Francisco.....	13	2 966	114	441 387 50	
à Rurutu.....	2	66	18	6 291 4	
aux îles sous le vent.....	9	4 920	64	7 476 44	
Totaux.....	38	9 007	335	2 307 110 24	2 307 110 24
Total des exportations.....				2 810 783 66	
REEXPORTATIONS.					
à l'Archipel de Cook.....	2	497	16	44 609 28	
aux îles Gilbert.....	1	709	20	8 129 73	
aux îles sous le vent.....	42	350	59	72 896 61	
Totaux.....	62	1 456	95	125 195 61	125 195 61
à Sydney.....	1	363	40	70	
à l'île de Pâques.....	1	74	8	3 727 22	
à l'île Phoenix.....	1	63	6	22 983 35	
aux îles Gilbert.....	1	298	8	"	
à Rurutu.....	1	32	5	10 062	
à l'Archipel de Cook.....	40	664	66	114 325 20	
à la mer.....	1	372	3	"	
à Valparaiso.....	1	37	1	8 623 89	
aux îles sous le vent.....	46	3 743	330	567 424 76	
Totaux.....	62	5 377	435	728 284 83	728 284 83
Total des réexportations.....				853 490 44	

ÉTAT DÉTAILLÉ, en quantité et valeur, des denrées et marchandises exportées de la colonie pour France pendant l'année 1879.

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Pêches.				
Navre.....	Kilogr.	42 179	30 412	
Fruits, tiges et filaments à ouvrer.				
Coton en laine.....	id.	18 328	70 822	
			404 264	

ÉTAT DÉTAILLÉ, en quantité et valeur, des denrées et marchandises exportées de la colonie pour l'étranger pendant l'année 1879.

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Animaux vivants.				
Isabelle.....	Nombre	30	30 00	
Produits et dérivés d'animaux.				
Peaux brutes de bœuf.....	id.	379	2 887 59	
de mouton.....	id.	16	46 00	
Wool.....	Kilogr.	34 254	44 092 50	
Cire brute.....	id.	4 886	5 948 29	
Pêches.				
Trépan.....	Kilogr.	443	36 25	
Navre.....	id.	325 362	1 023 623 36	
Cochinilles (coloration).....	id.	3	410 00	
Boîte de torte.....	id.	1	240 00	
Fruits et grains.				
Oranges.....	Mille	2 128	51 687 30	
Citrons.....	id.	3	30 00	
Canaries pressés.....	Puget	4	5 00	
Coco.....	Nombre	449 090	13 983 90	
Coprah.....	Kilogr.	4 489 465	337 843 00	
Craines de cèbre.....	id.	718 284	38 942 70	

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Denrées coloniales.				
Sucre brut.....	Kilogr.	7 000	8 519 00	
Muscovade.....	id.	2 520	3 325 00	
Café en livrés.....	id.	53 862	37 273 50	
Vanille.....	id.	680	13 302 50	
Soies végétaux.				
Jus de citrons.....	Litre	39 917	9 479 75	
Bois de toute sorte.				
Tannin en grains.....	Balle	448	4 438 00	
Courbes pour embarcations.....	Nombre	6	7 742 00	
Fruits, tiges et filaments à ouvrer.				
Coton en laine.....	Kilogr.	444 635	1 028 899 10	
Produits et dérivés divers.				
Fanques.....	id.	28 346	46 667 50	
Métaux.				
Vieux métaux à refondre.....	id.	31 912	3 204 00	
Bosses.				
Rhom.....	Litre	2 360	3 392 00	
Ouvrages et matières diverses.				
Nattes.....	Coils	3	106 25	
Nappes.....	id.	1	75 50	
Montres.....	id.	10	44 200 00	
Paille de bambou préparée.....	id.	1	200 00	
Proces.....	Nombre	2	120 00	
			2 709 519 56	

RECAPITULATION.		
Exportation pour France.....	404 264	
pour l'étranger.....	2 408 519 46	
Total.....	2 810 783 66	

MOUVEMENT de la navigation et le port de Papeete et les divers Établissements français et les autres ports de Tahiti et Moorea.

Nationalité des navires, lieu d'origine et de destination	Nombre de navires	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Observations
ENTRÉES.				
Navires français de l'Union de Tahiti et Raiatea.....	43	2 422	243	
des Margarenes.....	7	324	37	
du Protectorat venant de l'île de l'île et Taitara (de Moorea).....	2	487	43	
	14	462	43	
	2	292	28	
	69	3 397	364	
Navires étrangers de Tahiti.....	1	30	5	
venant des Marqueses.....	3	405	35	
	6	478	40	
SORTIES.				
Navires français de l'Union de Tahiti et Raiatea.....	41	2 447	536	
des Margarenes.....	10	331	36	
du Protectorat venant de l'île de l'île et Taitara (de Moorea).....	4	354	26	
	18	696	77	
	8	477	26	
	77	3 903	603	
Navires étrangers allant aux Marqueses.....	6	794	47	

RECAPITULATION GÉNÉRALE de la navigation au port de Papeete pendant l'année 1879.

Nationalité des navires, lieu de provenance et de destination	Nombre de navires	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Observations
ENTRÉES.				
Navires français de France.....	5	7 892 73	87	
de l'étranger.....	29	2 552	285	
des divers Établissements français.....	69	3 327	364	
Navires étrangers de l'étranger.....	402	13 243	818	
des divers Établissements français de l'étranger.....	6	278	40	
Total général des entrées.....	311	32 771 75	1 494	
SORTIES.				
Navires français de France.....	13	3 894	116	Exportation.
de l'étranger.....	15	4 436	60	Réexportation.
des divers Établissements français.....	77	3 395	403	
Navires étrangers de l'étranger.....	38	8 007	335	Exportation.
des divers Établissements français de l'étranger.....	68	5 377	425	Réexportation.
français de l'Océanie.....	6	794	47	
Total général des sorties.....	212	22 854	1 461	



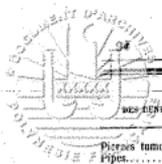
Mouvement de la navigation commerciale avec l'étranger pendant l'année 1879 sans distinction de pavillon.

Indication des ports.	Importations.			Exportations et réexportations.			Totaux.			
	Nombre de navires.	Nombre d'hommes d'équipage.	Valeur des chargements.	Nombre de navires.	Nombre d'hommes d'équipage.	Valeur des chargements.	Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes d'équipage.	Valeur des chargements.
Commerces avec la France.....	5	2,892 75	87 1,015,521 09	1	331	10 101,264	6	3,223 76	97	1,116,785 09
— San Francisco et autres ports de la Californie.....	27	4,849	220 2,282,800 59	19	3,614	159 617,028 96	46	8,693	379	2,929,827 49
— divers ports étrangers d'Europe.....	1	439	14 223,716 41	6	3,240	80 1,085,016	8	3,879	93	2,118,733 44
— divers ports des deux Amériques.....	5	1,237	76 421,495 31	1	2,550	81 119,341 39	11	3,767	157	540,834 70
— l'Australie.....	5	1,772	48 65,870 74	1	371	16 7,461 75	7	2,143	64	73,335 49
— la Nouvelle-Zélande.....	8	632	45 30,888 24	1	58	7 11,500	9	691	51	52,388 44
— les Iles sous le vent.....	63	5,259	400 435,264 68	72	5,065	464 671,961 33	135	10,324	870	1,107,226
— l'archipel de Cook et Hurutu.....	15	943	125 51,479 60	15	956	105 173,837 45	30	1,899	230	226,317 05
— diverses Iles de l'Océan Pacifique.....	4	376	32 11,388 20	4	1,082	42 35,850 29	9	1,458	74	47,238 49
— la Nouvelle-Calédonie.....	1	1	1	1	425	15	1	425	15	15
— (Navires en relâche).....	2	295	37 697 50	1	373	32	3	668	69	697 50
Totaux.....	135	18,095 75	1,090 4,549,119 36	129	18,065	1,011 3,664,261 10	265	18,065	2,101	8,213,383 46

SITUATION et mouvements des entrepôts réels et fictifs de la colonie pendant le 2^e semestre 1879.

DESIGNATION DES DENRÉES ET MARCHANDISES.	Espèce des unités.	Marchandises existant en entrepôt		Marchandises entrées en entrepôt pendant		Total général.	Marchandises sorties des entrepôts pendant		Marchandises restant en entrepôt		OBSERVATIONS.
		le 1 ^{er} juillet 1879.		le 2 ^e semestre 1879.			le 2 ^e semestre 1879.		au 1 ^{er} janvier 1880.		
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	
Allumettes.....	Caisse	5,375	24	1,837	»	7,212	24	4,042	71	3,169	53
Avirons.....	Nombre	2,154	06	»	»	2,154	06	1,132	73	1,021	33
Ancre et chaînes.....	id.	568	07	3,094	60	3,662	67	210	91	3,448	76
Ardoises.....	Caisse	139	60	»	»	139	60	»	»	139	60
Accordéons.....	id.	1,232	56	»	»	1,232	56	760	50	472	06
Aménagement.....	Colis	685	»	»	»	685	»	685	»	»	»
Alpaga.....	Caisse	2,490	20	»	»	2,490	20	2,490	20	»	»
Acharis.....	id.	371	»	371	»	371	»	159	97	211	03
Argenterie.....	id.	873	15	873	15	873	15	»	»	873	15
Agulles.....	Paquet	12	50	12	50	12	50	»	»	12	50
Bœufs.....	Baril	1,748	69	1,748	69	1,748	69	»	»	1,748	69
Biscuit.....	Caisse, bouque	18,434	48	11,962	43	30,396	91	13,302	72	17,094	19
Bière.....	Caisse	11,475	99	1,500	»	12,975	99	5,959	47	7,016	52
Bois de construction.....	Mètre cube	603	40	288	»	891	40	288	»	603	40
Bois ouvré.....	id.	81	25	»	»	81	25	»	»	81	25
Bougies.....	Caisse	1,753	37	50	»	1,803	37	134	38	1,668	99
Bouteilles.....	Baril	362	50	»	»	362	50	»	»	362	50
Baromètre.....	Nombre	44	»	44	»	44	»	44	»	44	»
Billes.....	id.	37	50	221	30	272	30	221	»	37	50
Brilliant blanc.....	Caisse	312	»	»	»	312	»	327	»	»	»
Bleu.....	id.	1,731	15	»	»	1,731	15	764	54	966	61
Bonillaires.....	Nombre	»	»	286	77	286	77	286	77	»	»
Brosses et pinceaux.....	Caisse	362	50	173	30	535	80	»	»	535	80
Balances.....	Paix	»	»	358	57	358	57	»	»	358	57
Bapnets.....	Nombre	66	25	»	»	66	25	»	»	66	25
Bœufs.....	Harasse	»	»	1,115	83	1,115	83	1,600	96	84	87
Brosses et pinceaux.....	Caisse	»	»	30	75	30	75	»	»	30	75
Beuf salé.....	Baril	»	»	4,167	29	4,167	29	»	»	4,167	29
Benafes séchés.....	Paquet	»	»	83	75	83	75	»	»	83	75
Calicot.....	Caisse, balie	14,002	51	4,929	54	19,931	05	13,721	95	5,809	10
Café moulu.....	id.	»	»	61	60	61	60	»	»	61	60
Café décoloré.....	Sac	20,885	85	18,277	75	39,163	60	20,308	25	8,855	35
Charbon de terre.....	Tonneau	18,342	79	»	»	18,342	79	2,601	79	15,741	50
Châches.....	Nombre	409	06	409	06	409	06	409	06	409	06
Chaussures.....	Caisse	2,364	65	»	»	2,364	65	999	60	1,365	05
Coctellerie.....	id.	2,572	70	»	»	2,572	70	2,075	97	496	73
Couteil.....	id.	9,511	88	»	»	9,511	88	3,580	82	5,931	06
Croûtes.....	Baril	24,447	06	2,013	78	26,460	84	5,153	57	21,604	17
Clois en cuivre.....	Caisse, colis	17,150	09	1,016	05	18,166	14	3,326	96	14,839	18
Convertars.....	Caisse	3,555	28	»	»	3,555	28	»	»	3,555	28
Cigares et tabac.....	id.	4,117	30	1,389	95	5,507	25	3,597	47	1,909	78
Carroises.....	id.	435	»	»	»	435	»	»	»	435	»
Chaises et fauteuils.....	Nombre	197	40	»	»	197	40	»	»	197	40
Condiments.....	Caisse	496	55	»	»	496	55	»	»	496	55
Claviers.....	Colis	1,669	61	»	»	1,669	61	»	»	1,669	61
Chapellerie.....	id.	10,367	63	»	»	10,367	63	666	»	10,367	63
Chronomètre.....	Nombre	500	»	»	»	500	»	500	»	»	»
Chapeaux de Panama.....	Caisse	»	»	919	85	919	85	919	85	»	»
Conserves alimentaires.....	id.	»	»	9,527	19	9,527	19	3,181	80	6,345	39
Chemises.....	id.	»	»	1,508	15	1,508	15	1,161	15	367	»
Ciment.....	Baril	270	70	»	»	270	70	»	»	270	70
Camphre.....	Caisse	38	68	»	»	38	68	38	68	»	»
Quir.....	id.	361	82	»	»	361	82	»	»	361	82
Châles.....	id.	3,118	50	»	»	3,118	50	3,118	50	»	»
Crétone.....	Balle	4,082	75	»	»	4,082	75	2,039	80	2,043	95
Cartes à jouer.....	Caisse	»	»	958	»	958	»	325	52	632	48
Coton crû.....	Balle	»	»	340	»	340	»	»	»	340	»
Coffre-fort.....	Caisse	»	»	1,613	57	1,613	57	1,355	35	258	22
Choucroute.....	Baril	»	»	30	»	30	»	30	»	30	»
Casseroles.....	id.	»	»	240	63	240	63	240	63	»	»
Dames-jannes.....	Nombre	2,423	44	»	»	2,423	44	1,885	38	1,338	06
Draperie.....	Caisse	38	75	1,029	10	1,067	85	1,029	10	38	75

Désignation des marchandises	Espèce des unités.	Marchandises restant en entrepôt		Total général.	Marchandises restant en entrepôt		OBSERVATIONS.
		le 1 ^{er} juillet 1879.	pendant le 2 ^e semestre 1879		le 2 ^e semestre 1879.	au 1 ^{er} janvier 1880.	
Drogues, etc.	Caisse	237 30	" "	331 50	" "	337 50	
Dragée set praticas	Caisse, balle	198 71	" "	798 71	" "	798 71	
Densys.	Caisse, balle	6.230 50	375 70	6.609 20	4.331 33	2.277 87	
Embarcations.	Nombre	2.301 49	1.670 "	3.971 49	2.142 40	1.729 09	
Essences.	Caisse	927 46	" "	927 46	" "	927 46	
Essence de térébenthine.	Boite	1.407 50	" "	1.407 50	1.407 50	" "	
Essence de térébenthine.	Touque	223 84	" "	223 84	97 59	126 25	
Escre.	Caisse	31 57	" "	31 57	21 04	10 53	
Escre.	Boite	1.117 87	" "	1.117 87	268 73	749 16	
Eau de Seltz.	Caisse	251 38	" "	251 38	168 70	82 68	
Escharpes.	id.	1.179 68	" "	1.179 68	" "	" "	
Fers à repasser.	id.	1.653 05	605 "	2.258 05	611 50	1.646 55	
Ferrailles.	Colis	727 73	" "	727 73	" "	727 73	
Farine.	Baril, sac	6.141 57	3.431 37	9.575 94	4.355 66	5.220 28	
Ferraille.	Colis	10.329 51	" "	10.329 51	272 31	10.057 20	
Fournitures de bureau.	Caisse	1.397 "	" "	1.397 "	" "	1.397 "	
Fournitures de bureau.	Provaire	71 76	" "	71 76	" "	71 76	
Fournitures.	Nombre	638 91	" "	638 91	56 46	582 45	
Fil à coudre.	Caisse	392 92	" "	392 92	" "	392 92	
Fil à coudre.	Kilogr.	357 "	" "	357 "	" "	357 "	
Ferblanterie.	Caisse	1.192 03	" "	1.192 03	" "	1.192 03	
Fiole.	id.	1.151 13	" "	1.151 13	228 18	925 95	
Foudre.	Colis	320 "	1.521 40	1.841 40	196 21	1.645 19	
Fil à voile.	id.	151 46	" "	151 46	132 46	" "	
Fil de carot.	id.	461 77	" "	461 77	151 77	" "	
Flanelle.	Caisse	1.141 35	" "	1.141 35	" "	" "	
Fournitures et accessoires.	Nombre	" "	112 50	112 50	" "	" "	
Fruits en bois.	Caisse	" "	461 50	461 50	" "	" "	
Fruits au vinaigre.	id.	" "	195 60	195 60	" "	" "	
Fruits à l'eau-de-vie.	id.	" "	45 12	45 12	" "	" "	
Fleurs artificielles.	id.	" "	397 10	397 10	" "	" "	
Goodson, etc.	Baril	1.000 21	" "	1.000 21	" "	1.000 21	
Graisse, etc.	id.	605 60	779 50	1.385 10	518 26	866 84	
Haches.	Caisse	1.998 56	260 "	2.198 56	530 75	1.667 81	
Haches.	Touque	2.593 89	1.333 "	3.928 89	870 68	3.058 23	
Huile.	Caisse	1.852 57	2.239 79	3.892 36	3.755 21	137 15	
Huile.	id.	" "	366 "	366 "	" "	366 "	
Huile.	id.	" "	50 "	50 "	" "	50 "	
Huile.	Sac	808 73	" "	808 73	6 "	802 73	
Huile.	Caisse	1.153 59	" "	1.153 59	163 59	990 "	
Harengs.	id.	132 50	" "	132 50	132 50	" "	
Huîtres.	id.	41 "	" "	41 "	41 "	" "	
Huîtres.	Caisse, balle	97.502 85	57.494 56	154.997 41	52.205 04	102.792 37	
Indiennes.	Caisse	132 69	" "	132 69	" "	132 69	
Indigo.	id.	81 68	" "	81 68	" "	81 68	
Jacous.	id.	22.823 80	4.233 66	27.057 46	19.492 32	7.565 14	
Jacous.	id.	111 48	384 40	495 88	384 40	111 48	
Jacous.	id.	1.750 80	" "	1.750 80	" "	1.750 80	
Jacous.	id.	1.142 09	" "	1.142 09	" "	1.142 09	
Jacous.	id.	1.926 38	" "	1.926 38	533 75	1.392 63	
Jacous.	id.	1.276 38	" "	1.276 38	113 56	1.162 82	
Jacous.	id.	1.347 68	150 "	1.497 68	" "	1.347 68	
Jacous.	id.	125 "	377 50	502 50	202 50	300 "	
Jacous.	id.	409 09	886 80	1.295 89	886 80	409 09	
Jacous.	id.	116 25	60 "	176 25	" "	116 25	
Jacous.	id.	1.268 50	" "	1.268 50	873 87	394 63	
Jacous.	id.	1.766 85	" "	1.766 85	1.766 85	" "	
Jacous.	Jen	7.209 57	5.516 "	12.725 57	4.828 67	7.896 88	
Jacous.	Caisse	16.685 89	" "	16.685 89	" "	16.685 89	
Jacous.	Nombre	1.498 35	2.680 "	4.178 35	3.989 75	198 60	
Jacous.	Caisse	104 70	57 "	161 70	162 "	" "	
Jacous.	Baril	111 48	" "	111 48	" "	111 48	
Jacous.	Caisse	1.335 15	18 75	1.353 90	3 23	1.350 67	
Jacous.	id.	350 "	9.471 20	9.821 20	9.821 20	" "	
Jacous.	Baril	20 "	313 57	333 57	333 57	" "	
Jacous.	Nombre	93 75	" "	93 75	62 50	31 25	
Jacous.	id.	22 "	" "	22 "	" "	22 "	
Jacous.	Caisse	8.018 91	28 "	8.046 91	1.117 17	6.929 74	
Jacous.	Caisse, balle	16.618 21	400 "	17.018 21	241 50	16.776 71	
Jacous.	id.	191 "	408 "	599 "	36 "	563 "	
Jacous.	id.	950 81	" "	950 81	445 59	505 22	
Jacous.	Nombre	56 25	100 "	156 25	156 25	" "	
Jacous.	Caisse	618 75	45 "	663 75	508 88	154 87	
Jacous.	Nombre	744 56	" "	744 56	92 50	652 06	
Jacous.	id.	140 "	" "	140 "	" "	140 "	
Jacous.	Kilogr.	" "	6.232 "	6.232 "	6.232 "	" "	
Jacous.	Sac	27 77	72 "	72 "	" "	72 "	
Jacous.	id.	396 54	13 85	410 39	6 93	384 46	
Jacous.	Baril	105 30	" "	105 30	" "	105 30	
Jacous.	Caisse	128 72	" "	128 72	" "	128 72	
Jacous.	id.	2.323 84	" "	2.323 84	1.293 77	1.030 07	
Jacous.	id.	1.723 77	" "	1.723 77	1.682 15	41 62	
Jacous.	Baril	5.624 11	1.033 22	6.657 33	1.972 94	4.684 39	
Jacous.	Rouleur	232 42	" "	232 42	" "	232 42	
Jacous.	Nombre	960 42	" "	960 42	" "	960 42	
Jacous.	Caisse	2.751 85	" "	2.751 85	" "	2.751 85	
Jacous.	id.	32 63	62 50	95 13	62 50	32 63	
Jacous.	id.	18 66	18 66	18 66	" "	18 66	
Jacous.	id.	36.191 01	8.824 63	45.065 64	17.909 19	27.089 45	
Jacous.	Baril	595 "	" "	595 "	" "	595 "	
Jacous.	Caisse	174 49	35 20	209 69	7 04	202 65	
Jacous.	id.	" "	1.223 66	1.223 66	1.223 66	" "	



DESIGNATION DES BUREAUX ET MARCHANDISES.	Espèce des unités.	Marchandises entraînées en entrepôt		Total général.	Marchandises sorties en entrepôt		OBSERVATIONS.
		le 1 ^{er} juillet 1879.	pendant le 2 ^e semestre 1879.		le 2 ^e semestre 1879.	relatif au 1 ^{er} janvier 1880.	
Papiers journaliers.	Collis	450	"	450	"	450	"
Papiers.	Caisse	995 51	"	995 51	188 10	807 41	"
Papeterie.	id.	2,886 13	417 15	3,403 28	1,042 56	2,360 72	"
Poissons secs et salés.	id.	1,305 05	"	1,305 05	"	1,305 05	"
Pois canalis.	id.	50	45 50	65 50	"	"	"
Poterie.	id.	1,437 50	"	1,437 50	"	1,437 50	"
Poudre de chaux.	id.	41 48	134 54	176 02	176 02	"	"
Paletots en caoutchouc.	id.	466	"	466	466	"	"
Pointes.	id.	2,774 45	"	2,774 45	894 41	1,879 04	"
Pain-kifler.	id.	"	240	240	"	240	"
Puivre.	id.	"	18 50	18 50	18 50	"	"
Peignes.	id.	"	358 52	358 52	358 52	"	"
Personnes.	Paquet	"	25	25	"	"	"
Pompes.	Nombre	"	178 20	178 20	178 20	"	"
Quincaillerie.	Caisse	16,074 01	65	16,139 01	871 67	15,267 37	"
Riz.	Néce, sac	24,105 02	2,462 50	26,157 52	13,391 56	12,766 96	"
Rivets.	Bolte	747 40	673 75	1,401 15	90	1,311 15	"
Rails.	Nombre	1,350 72	"	1,350 72	222 19	1,128 53	"
Rulans.	Caisse	"	1,084 19	1,084 19	1,084 19	"	"
Sacs vidés.	Caisse	8,551 05	6,019 46	14,571 11	4,935 89	9,635 31	"
Savon.	Caisse	22,119 29	10,303	33,052 29	13,214 07	19,838 22	"
Salaisons.	Baril	12,445 17	"	12,445 17	"	12,445 17	"
Sigons.	Caisse	30	22 26	72 26	72 26	"	"
Sarlines.	id.	8,071 97	2,402 26	10,474 23	4,655 39	5,818 84	"
Saumon.	Baril, caisse	"	10,308 83	10,308 83	10,308 83	"	"
Sauvoux.	Caisse	1,883 60	"	1,883 60	"	1,883 60	"
Soaux en zinc.	Nombre	"	304 25	304 25	306 29	"	"
Serres.	Baril	13,171 87	"	13,171 87	3,655 75	9,516 09	"
Satin.	Caisse	1,812 30	"	1,812 30	"	1,812 30	"
Sérépouais.	Nombre	845 50	"	845 50	"	845 50	"
Set de table.	Sac	300 74	63 30	364 04	24	339 45	"
Set d'Épau.	Caisse	147 26	"	147 26	147 26	"	"
Spiritueux.	id.	36,370 63	"	36,370 63	5,253 53	31,117 10	"
Son.	Sac	1,615	"	1,615	"	1,615	"
Tissus divers.	Balle	5,309 03	"	5,309 03	"	5,309 03	"
Thé.	Caisse	5,816 09	"	5,816 19	907 28	4,908 81	"
Toile à matelas et à sacs.	Balle	15,555 91	"	15,555 91	3,599 33	11,956 58	"
Toile galvanisée.	Caisse	2,112 50	"	2,112 50	"	2,112 50	"
Toile à voile.	Balle	1,363 13	83 25	1,446 38	1,987 38	2,977 22	"
Toile d'emballage.	id.	"	815 62	815 62	"	815 62	"
Tricotés.	Caisse	911 25	1,940 60	2,851 85	2,881 85	"	"
Vêtements confectionnés.	id.	4,825 64	"	4,825 64	1,700 42	3,125 22	"
Vernouah.	id.	2,077 22	"	2,077 22	"	2,077 22	"
Verrerie.	Collis	877 14	"	877 14	88 20	788 94	"
Vins divers.	Caisse	6,895 60	"	6,895 60	2,010 06	4,885 54	"
Vannerie.	id.	142 50	"	142 50	"	142 50	"
Voiles.	Nombre	354 40	"	354 40	"	354 40	"
Vinaigre.	Caisse	89 85	"	89 85	"	89 85	"
Vernis copal.	id.	328 75	"	328 75	328 75	"	"
Vitres.	id.	154 55	"	154 55	"	154 55	"
Verres de lampes.	id.	"	53 68	53 68	"	53 68	"
Zinc en feuilles.	id.	2,051 05	"	2,051 05	137 65	1,913 40	"
TOTAUX.		672,270 70	229,019 91	901,290 70	342,179 25	559,111 45	

Demande de naturalisation.

Les sieurs Christian Hansen et Paul-Frédéric-François-Henri Eulndner, domiciliés dans les anciens États du Protectorat depuis plus d'une année, ont formulé la demande d'être admis par la naturalisation à jouir des droits de citoyen français.

Conformément aux prescriptions de l'article 4 de la loi du 30 décembre 1880, une enquête est ouverte sur la moralité de ces étrangers.

Les demandes et les pièces à l'appui, ainsi qu'un registre, seront tenus pendant un mois, au 1^{er} bureau de la Direction de l'Intérieur, à la disposition des personnes qui auraient des observations à présenter.

Liste des lettres tombées en rebut arrivées par le courrier du 26 février.

N ^o d'ordre	Tiende d'origine	Date du départ	Adresse des destinataires	Motif du rebut
1	Papeete	13 septembre 1880	Kirwin, London.	Expéditeur et destinataire inconnus.
2	id.	7 décembre 1880	Beslanier, à bord du <i>Interna</i> à Monte-Vidéo.	Sans annotation.
3	id.	12 idem	Villefrance, à Saint-Denis (Reunion).	Parti sans adresse.
2	id.	7 septembre	Moulet, rue de Cambouris, 62, Paris.	Inconnu.
2	id.	12 septembre	Gras, rue de Lanery, 39, Paris.	Parti sans adresse.
4	id.	id.	Damez (F. vétérinaire).	Complète adresse incomplète.
7	id.	11 septembre	Valentin, boulevard Saint-Denis.	Inconnu.

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 16 mars 1882.

Le Gouverneur recevra mercredi 22 mars en son hôtel, quai du Commerce.

M. le Gouverneur est rentré de sa tournée d'inspection des îles Marquises et Taoumoti le 14 mars à 1 heure de l'après-midi.

COMITÉ CENTRAL AGRICOLE ET INDUSTRIEL DE PAPEETE

Stance du 25 février 1882.

PRÉSIDENCE DE M. MARTINY.

Le 16 mars et le 25 février, à 8 heures du matin, le comité central agricole et industriel de Papeete s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances. Assistés présents : MM. Manson, Chapman, Laïs, Martiny, Tati Salmon, Langoussier, Mouat, Challier, Bulaudou, Cognet et Mail.

Sont absents : MM. Rollin et Adams, qui se font excuser par M. Martiny ; M. Meul, en cours de voyage, et M. Palet sans excuses. Il est donné lecture d'un arrêté du 8 février courant, pris par M. le Gouverneur, appelant les membres sortants désignés par le sort à faire partie du nouveau comité.

En conséquence, le comité étant constitué, M. Manson, président d'âge, ouvre la séance et déclare qu'il a été procédé à l'élection des membres qui doivent constituer le bureau du comité. Dépouillement des votes fait, il résulte que M. Martiny est nommé président.

[Supplément.]

Un des membres du comité, MM. Chapman, vice-président, et Butteaud, secrétaire.

M. de la Roche, président du comité de l'honneur qu'il lui fait en l'appelant de nom.

Et il ajoute : « Vous voyez, mes chers collègues, reconnaissant de ce vote, et saisissant particulièrement le comité d'avoir reconnu les incessants efforts de notre dévoué secrétaire en lui confiant pour une année de plus les difficiles et laborieuses fonctions dont il a bien voulu se charger.

« J'ai pu même trouver dans nos administrateurs une bienveillante, une bonne volonté réunies ne nous auraient pas permis d'atteindre les faibles résultats obtenus, si votre secrétaire, mettant au service du comité une activité trop rare en ce pays, n'eût consenti à se faire l'exécuteur zélé de décisions qui fussent restées sans effet, faute de ressources suffisantes.

« De graves instituteurs, certains chefs indigènes, ont aussi été pour nous des collaborateurs dévoués.

« Mais, Messieurs, avec les ressources si restreintes d'un budget obéré d'une suite de dépenses indispensables, mais qui cependant devraient ne pas lui peser sur toutes, ces bonnes volontés réunies ne nous auraient pas permis d'atteindre les faibles résultats obtenus, si votre secrétaire, mettant au service du comité une activité trop rare en ce pays, n'eût consenti à se faire l'exécuteur zélé de décisions qui fussent restées sans effet, faute de ressources suffisantes.

« C'est ainsi qu'il a donné l'hospitalité aux faisans que MM. Chesé et de Perceval ont offert au comité, aux oiseaux importés du Chili par notre bien-aimé collègue M. Moutat. De ses pépinières sont déjà sortis de nombreux sujets de plantes utiles distribués gratuitement aux colons qui en ont fait la demande.

« D'autre part, Messieurs, le zèle de nos collègues des districts, et des sous-comités de Taravao et de Moorea, fortement appuyé par la parole de notre excellent Gouverneur, qui s'intéresse vivement à ces questions, a eu pour effet de développer dans une mesure sérieuse l'agriculture parmi les indigènes.

« Je regrette vivement que le comité n'ait pas encore reçu les éléments nécessaires à l'établissement de la statistique agricole de 1881.

« Vous pourriez constater, Messieurs, que nos efforts constants n'ont pas été aussi stériles que se plaisent à le dire certains passants, dont le dénigrement est l'occupation unique.

« Notre modeste comité n'a certainement pas la prétention de changer du jour au lendemain la face du pays. Il se contente de travailler patiemment au relèvement social du pays, en développant chez tous, en encourageant autant qu'il le peut l'amour du travail. Pour cela il fait appel à toutes les bonnes volontés, et reçoit tous les concours avec gratitude.

« C'est cette œuvre bonne et noble que vos suffrages m'appellent à présider; je vous le répète, je vous en suis reconnaissant, et fais de nouveau appel à votre amical concours et à celui de tous les gens de bien-pour, d'un concours offert, gagner ce pays au travail.

M. le président donne ensuite lecture d'une lettre de M. Liais, où il expose qu'habituant hors de Papeete, il lui est presque impossible d'être en ville les jours de séance à 8 heures du matin, heure à laquelle il ou justement sa présence est indispensable chez lui; que par suite, pour ne pas entraver les travaux du comité, il se voit à regret obligé de donner sa démission de membre actif, mais qu'il accepterait avec plaisir d'être membre correspondant pour le district de Faaa.

M. Liais, présent à la séance, développe les motifs ci-dessus énoncés, et sur une observation du président, dit qu'il retirerait sa démission si l'on veut bien changer l'heure des séances.

Le comité, appelé à délibérer, décide que les séances, à l'avenir, auront lieu le premier jeudi de chaque mois qui suivra le départ du courrier, à deux heures et demie de l'après-midi.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Nathan, écrite en réponse d'une demande d'animaux faite par l'Administration, et dans laquelle M. Nathan dit qu'on peut se procurer des à présent à Auckland des moutons, mères, caillans, faisans, alouettes, grives et des grenouilles.

Le comité remercie M. Nathan des renseignements qu'il a bien voulu nous donner.

M. le président expose ensuite qu'à Faaa, sous l'impulsion donnée par le R. P. Collette, des compagnies de travailleurs se sont formées.

Une première compagnie, composée de onze hommes, a déjà défriché onze hectares, qui sont des maintenant plantés.

Une deuxième compagnie est en formation.

M. le Gouverneur vient d'engager le chef du district à se piquer d'émulation et à former de semblables compagnies.

Un pareil résultat serait en effet bien désirable et digne d'encouragement. D'après mes renseignements, ajoute le président, en exemptant d'un semestre d'impôt personnel, et de toute l'année en certains cas, les hommes de ces compagnies, il serait possible d'espérer que dans plusieurs districts on pourrait atteindre le résultat obtenu à Faaa par le R. P. Collette. Le comité aura du reste à donner son avis sur cette question dans un instant.

M. Butteaud, ayant demandé la parole, dit que dans la dernière séance de l'année 1881, il fut décidé qu'à la première réunion de cette année il serait proposé un programme de ce qui devrait être accompli pendant cette nouvelle période de nos travaux.

« J'ai donc pour ma part, ajouté-il, l'honneur de faire connaître et proposer au comité ce qui suit :

« Partant du fait que l'existence d'un comité d'agriculture et d'industrie est bien comprise, elle est le lien commun qui rattache les uns aux autres les efforts de tous les amis du progrès en agriculture.

« Le comité d'agriculture doit avoir un endroit où il fait des essais. L'existence des ressources de la colonie n'a pas permis de nous le donner; l'expen-

dant les essais peuvent être faits tout de même, car le comité peut faire choix d'agriculteurs éclairés qui, avec ses conseils, peuvent tenter de cultiver selon les principes et les méthodes avancées applicables au pays.

« La propagation des meilleurs reproducteurs de chaque race perfectionnée de bestiaux, la vulgarisation des meilleurs instruments aratoires, des espèces et variétés de plantes utiles les mieux appropriées aux conditions économiques locales sont les attributions du comité central. Grâce à cette institution, il est presque impossible qu'un cultivateur qui se distingue dans une branche quelconque de l'industrie rurale ne soit pas connu, apprécié, encouragé; cela seul fait naître et entretient une seconde catégorie de cultivateurs et d'industriels de chaque district peuvent toujours s'adresser, au secrétariat central du comité pour être éclairés sur le plus ou moins de valeur d'une race de bestiaux, d'une variété de plantes utiles ou d'un instrument qui leur est inconnu.

« Or donc, je crois que seuls ceux qui entrent dans cette voie progressive de l'agriculture doivent seuls, dis-je, obtenir des encouragements et des primes.

« En effet, il serait étrange que celui qui fait des efforts d'intelligence et dépense ses économies à tenter une culture nouvelle appropriée à la localité où il habite ne soit pas encouragé et primé, parce que l'heure du succès n'a pas encore sonné pour lui, tandis qu'à côté un routier qui suivra les errements anciens le sera.

« Nous devons donc, Messieurs, considérer aussi que, suivant certaines localités, les travaux accomplis avec de grandes difficultés méritent des encouragements plus grands que les mêmes accomplis dans des conditions relativement faciles.

« Les cultures nouvelles de plantes, telles que cacao, café, quinquinas, canelle, etc., maraichères, fruitières, ne doivent pas non plus être perdues de vue par vous.

« Les travailleurs servant exclusivement aux travaux agricoles, et qui par leur stabilité et leurs bons services vous sont dévoués, méritent aussi votre attention; les petites primes qui peuvent leur être accordées les distinguent des autres, et données par le Gouvernement elles produisent sur eux d'excellents effets.

« Enfin ceux qui se livrent à l'élevage du bétail, question vitale de ce pays, et qui sera évidemment d'un grand poids dans la balance, surtout pour les paquebots lorsque l'isthme de Panama sera percé, doivent également être l'objet de votre sollicitude.

« En effet, Messieurs, songez à faire choisir Tahiti comme point de relâche par les lignes de paquebots qui se formeront forcément après le percement de l'isthme de Panama est une idée si, à l'avance, on ne songe pas à leur procurer un ravitaillement abondant et varié.

« Or, si la colonie persistait à rester dans la voie où elle suit depuis quelques années, elle ne pourrait offrir à ces navires, alors que nous voyons notre marché commercial d'exportation à la suite du passage de quelques navires de guerre dont on a déjà fait les approvisionnements ?

« L'administration elle-même n'en a-t-elle pas cité réduite à délivrer pendant plus d'un mois à ses rabouailleurs du porc, et ne voyons-nous pas dans le Messager des demandes d'achat continuées d'animaux à cornea ?

« Le comité d'agriculture n'a pas pour mission de songer seulement à la prospérité du commerce par la culture; l'élevage du bétail doit être aussi l'objet de sa grande préoccupation. En un mot, Messieurs, tout pays doit se nourrir si veut prétendre être prospère, et en conséquence il doit avoir une contrée consacrée sans entraves à l'élevage.

« Nous devons vous avertir, parant de ce principe, l'endroit le plus propice à cette industrie qui doit aussi cadrer avec les mœurs et les goûts de ses habitants, immédiatement sans recherches, notre pensée se reporte sur la presqu'île Taiahae, arche du salut, voilà où nous trouverons les plus avantages réunis. Dans ces régions, la grande humidité qui y règne procure continuellement y fait croître de l'herbe que le colon, quelque laborieux qu'il soit avec les moyens dont il dispose, ne peut enlever. La pluie, l'humidité et la rosée, dis-je, pourrissent son coton et, après des travaux énormes, il doit avoir recours à vous pour l'aider.

« D'un autre côté, les immenses plaines de Toahotu et Afahiti offrent un terrain des plus favorables pour l'élevage du mouton. Un exemple frappant est ce fait qu'il m'a été rapporté par des personnes dignes de foi : un troupeau de moutons appartenant au service Local à Taravao, fort de dix-huit têtes au mois d'août 1880, en décembre 1881 en atteignait quarante-six, dont trente-quatre existaient encore, les mâles ayant été en partie mangés par la garnison de ce poste militaire. On doit donc considérer ce fait : tous ces animaux étaient bien portants, les prédis sans pleines, mais ils moururent, les mâles, et chose à enregistrer ces animaux n'avaient que les pâturages ordinaires de ces endroits et aucun autre contre les intempéries des saisons.

« En outre de cela, il n'est pas un district de la presqu'île qui ne soit propice à l'élevage du bœuf; l'essai du reste en a déjà été fait par l'administration, et je crois que Paea, Afahiti, Vairao et Toahotu demandent le rétablissement de la vaine patrie, qui pour eux était autrefois une source de richesse. Aujourd'hui, dans les prédis sans pleines, nous ne devons pas, les climats, et certainement pour eux une source de bien-être et peut-être dans l'avenir le point de départ de la prospérité de notre colonie.

« En effet, Messieurs, croyez-vous que les paquebots choisissent Tahiti pour essai lorsqu'ils sauront qu'ils n'y trouveront ni viande ni rafraichissements, alors que la chose leur sera offerte par nos voisins? Croyez-vous qu'ils forment-ils des parts pour leur approvisionnement? Non, Messieurs, il ne nous faut pas faire l'œuvre de nos compagnies, nos compagnies ne nous ont offert à Tahiti que si elles y trouvent un ravitaillement facile et peu coûteux.

« Vous me direz certainement que les districts de Taurua et de Toahopou, qui trouvent la nourriture de leurs animaux dans leurs immenses parcs situés en dehors du district et qui commencent la ou finit la route de ceinture, aussi